

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La question du bolchevisme. Des précisions. Dilemme impérieux. Anarchie ou guerre de revanche. Il faut tuer le bolchevisme. — La Conférence de la paix. — La crise allemande. — Le Parlement travaille !... — Un résultat dédié aux « étatistes ».

La question du Bolchevisme est mal connue du public. Elle énerve la masse qui, insuffisamment renseignée, se livre à des commentaires d'un pessimisme injustifié.

Que nous importe ces régions perdues, nous disant récemment un brave ouvrier. Laissons les Russes se ruiner, s'entr'égorger si tel est leur bon plaisir et qu'on n'envoie pas nos fils combattre un régime qui laisse, chez nous, le peuple indifférent. Il y en a assez !...

Certes, personne ne songera à blâmer la lassitude de nos campagnes au sujet de la guerre. Les ruines, les misères, les deuils se sont accumulés. La cherté de la vie s'accroît au lieu de diminuer. Il semble excessif, à première vue, que les Alliés songent à prolonger, une minute de plus, serait-ce avec un concours infime de nos enfants, une lutte qui paraît inutile à ceux qui ne voient que la victoire actuelle et ne savent pas prévoir l'avenir.

N'est-ce pas le devoir de la presse soucieuse de son devoir de dire la vérité au public, de l'éclairer et d'oser combattre un sentiment général, si ce sentiment repose sur des données erronées.

Imaginez trois maisons contiguës. Vous habitez la troisième. Au milieu de la nuit un feu violent se déclare dans la première et la consume. Le feu menace la seconde. Cependant vous restez paisiblement dans votre lit en déclarant qu'après tout un immeuble vous sépare du danger et qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer. Vous vous réserveriez peut-être un terrible réveil !...

Ainsi il en est pour l'Europe et pour la Civilisation tout entière si on n'endigue pas le fléau bolcheviste en attendant de pouvoir le détruire.

Qu'est donc au juste le Bolchevisme ? Un régime d'effroyable terreur qui mène la Russie à la ruine totale et qui menace les nations voisines par une propagande intense, secondée dans tous les pays par des défaitistes incorrigibles. Nous en avons eu une preuve indiscutable à la dernière réunion du Comité socialiste de la Seine. Tous les députés socialistes unifiés, pris parmi les meilleurs, qui devaient prendre la parole ont été copieusement conspués aux cris cent fois répétés de vive Lénine, vive Trotsky, vive le Bolchevisme. Cette aberration inouïe jusqu'aux journaux du parti. La Bataille, qui a pourtant des opinions extrêmes, écrit au sujet de cet incident :

« Le prolétariat socialiste et syndicaliste parisien comprendra-t-il qu'en se conduisant comme ils l'ont fait dans cette réunion, les citoyens dont la bonne foi dépasse l'entendement ne peuvent que compromettre leur parti, son action, ses militants, et rendre inopérante toute démonstration ayant pour but le bien commun ? »

Le bien commun préoccupe fort peu les évergètes qui rêvent de marcher à la remorque de Lénine. Avec Radek, agitateur russe, avec Liebknecht ils ne désespèrent pas d'amener le bolchevisme « à l'abri de la Bataille sur le Rhin ».

C'est uniquement par le désordre accru, en effet, que les scélérats de Russie peuvent prolonger leur durée. Ils ont promis aux paysans et aux ouvriers russes une ère de félicité. Pour atteindre ce résultat ils ont commencé par exproprier d'une façon totale la classe bourgeoise et capitaliste. Le partage du butin devait faire le bonheur du peuple. Or, on multiplie les vols, les assassinats, les spoliations et la misère grandit partout. Dans une brochure publiée par des suisses revenus de Russie, les auteurs affirment que la misère défie la plus pessimiste description. Plus de commerce et plus de trafic. Le rouble n'a plus de valeur. Celle du

papier, tout au plus. Le nombre des chômeurs ne cesse de croître. Les gens de toute classe et de tout âge meurent de faim et de misère, par milliers.

L'ouvrier comme le paysan commencent à voir qu'ils ont été indignement joués. Ils murmurent. Les bolchevistes savent qu'ils ne peuvent maintenir leur régime que par une abominable tyrannie ou la promesse de riches butins qu'on prendra dans les Etats voisins. Dans la brochure en question, un Suisse raconte le trait suivant qui dépeint éloquentement l'horrible désordre de l'odieuse régime : Au cours d'une rixe, une centaine de suspects — on sait ce qu'en vaut l'aune ! — furent arrêtés. Reconnus innocents — ils l'étaient tous ! — vingt-cinq d'entre eux furent amenés à l'écart.

Ils devaient rentrer chez eux et « célébrer la justice du peuple ! ». Mais par suite d'une regrettable méprise (sic) on les prit pour des condamnés et on les fusilla dans les îles ! Comme on en fusilla bien d'autres !...

On pourrait multiplier les exemples à l'infini. Il faut savoir se borner.

On peut résumer l'œuvre acquise : Le bolchevisme a fait le jeu de l'autocratie allemande ; il foule aux pieds la démocratie russe ; il étouffe toute liberté d'opinion ; il multiplie les crimes contre l'humanité ; il est le pire ennemi du socialisme ; il éteint toute capacité de travail ; il est le plus douloureux comme le plus honteux des fléaux.

Le bolchevisme est un danger mondial. N'ayant pas la liberté de s'arrêter dans son œuvre destructrice sous peine d'un effondrement immédiat, il doit s'efforcer de gagner à sa cause les Etats voisins. Si les Alliés lui laissent la voie libre, ce peut être dans un avenir plus ou moins éloigné, l'anarchie se propageant dans toute l'Europe. Ne cherche-t-on pas déjà à nous frapper au cœur ? Des bolchevistes ayant pour mission de supprimer Clemenceau ne viennent-ils pas d'être arrêtés à Lausanne ?...

L'anarchie est, du reste, le rêve des défaitistes français. Le député Raffin-Dugens, un bon parmi les bons, n'écrit-il pas dans un journal, le Droit du Peuple qui paraît à Grenoble :

« La république des soviets grandira. Elle tendra la main à sa sœur ou plutôt à sa fille la République allemande. Le Rhin empêchera pas le fleau de gagner la France. »

Le fleau (!) s'étendra d'autant plus rapidement chez nous que nos gouvernements, sourds et aveugles, sont résolus à faire supporter au monde du travail les charges financières que la guerre a occasionnées.

Bourgeois de tout poil, apprêtez-vous au sacrifice... La République sociale est à vos portes. Préparez vos malles, ou plutôt, ce qui pour vous constitue la patrie, le droit, la civilisation, je veux dire vos coffres-forts.

En voilà un qui promet à tous les Français, les félicités actuelles du peuple russe. Cela remplira de joie nos paysans qui seraient, comme les autres, dépourvus de tout ce qu'ils possèdent !...

On peut espérer que le bel idéal de nos défaitistes ne se réalisera pas et que le bolchevisme ne viendra pas jusqu'au Rhin. Mais alors il faut envisager une seconde hypothèse. L'Allemagne, libre de ses mouvements, par suite de l'abstention, en Orient, des Alliés, s'efforcera de résister à la propagande criminelle de Lénine. Elle la vaincra parce qu'elle ne veut pas disparaître. Ce sera dès lors la Russie sous la coupe de nos ennemis. Les Boches « coloniseront » l'ancien empire des Tsars ; dans quelques années les 70 millions d'Allemands joints aux 150 millions de Russes constitueront le plus formidable danger qui ait menacé la Civilisation.

Notre indifférence à l'égard du bolchevisme aboutirait donc, fatalement, soit à la désorganisation totale de l'Europe, ou plus sûrement à la constitution d'un nouveau groupement d'une puissance encore plus redoutable que celle de l'ancienne Triple.

Voilà l'inévitable dilemme. Voilà ce que tout le monde doit savoir chez nous. Voilà la vérité qu'il serait criminel de cacher au public. Dès lors ne convient-il pas de faire front au danger, de l'abattre et d'assurer, en

fin, la sécurité définitive des nations ?

Pour cela il faut des hommes, non pour une guerre nouvelle, mais pour une action de police nécessaire. Aussi bien ces hommes, c'est aux Anglais, aux Américains qui n'ont pas subi comme nous de terribles pertes, qu'il convient surtout de les fournir. Ils constitueront, au surplus, des cadres qui permettront aux éléments sains de la Russie de reprendre confiance et de se dresser contre le nouveau danger qui menace la Civilisation.

Il s'agit du dernier effort, de la dernière lutte entre l'anarchie et la liberté.

Qui oserait se prononcer pour l'anarchie ? Et que vaudrait notre victoire si elle ne permettait pas, désormais, le plein épanouissement des peuples qui ont vaincu l'impérialisme oppresseur de l'humanité ?...

La Conférence va bientôt commencer ses travaux d'une façon sérieuse. Pour le moment elle en reste aux questions délicates qui surgissent au point de vue des délégations. Par exemple, l'Etat Yougo-Slave prétend englober les Serbes, les Monténégrins, les Croates et les Slovènes. C'est le résultat d'une volonté nettement exprimée par les quatre peuples. A la Conférence, au contraire, on a discuté pour donner des représentants spéciaux à la Serbie et au Monténégro... Questions de détail, dira-t-on. Peut-être. On sait que la situation est tendue entre les peuples qui bordent l'Adriatique. Il convient donc d'agir avec prudence afin de ne pas créer de ressentiments dans les pays intéressés. Ce n'est pas une raison suffisante pour que les chicanes de chancellerie se substituent longtemps aux discussions vitales pour la Civilisation !

La situation paraît moins tendue en Allemagne. Les majoritaires ont le dessus. Les chefs Spartakistes seraient même arrêtés. On a été si souvent trompé par les informations venues de Bochie, qu'il convient d'être prudent dans le crédit à accorder aux nouvelles berlinoises. La seule chose qui semble incontestable c'est que le gouvernement Ebert-Scheidemann a triomphé d'une violente opposition. Ce n'est pas le complet, définitif ? Si cela était, pourquoi les majoritaires seraient-ils en conversation avec les indépendants pour faire une place au pouvoir aux chefs minoritaires les moins compromis ?

La vérité probable est que l'agitation persiste dans maintes provinces ; les centres de résistance ne sont pas tous réduits. Cependant le foyer d'incendie paraît circonscrit. En ce cas, peut-être songera-t-on, chez nous, à exiger une exécution plus rapide des clauses de l'armistice !

Le Parlement est rentré. Déjà il n'y a pas moins de treize interpellations !

Avec sagesse, M. Clemenceau a déclaré à la Chambre que le gouvernement avait besoin de toute son autorité pour mener à bien les discussions de la Conférence de la Paix. Il a adjuré la Chambre de le laisser travailler à l'œuvre par une confiance unanime. Il faut, a-t-il ajouté, finir dignement cette guerre, élys et gouvernement étant en plein accord pour réaliser un idéal supérieur dans une humanité meilleure.

Ce langage qui aura l'approbation du pays a soulevé les colères des unités qui n'ont cessé d'interrompre le Président du Conseil. Après un beau « chahut », la Chambre a ajourné sine die toutes les interpellations de l'extrême gauche.

Le pays se réjouira de cette leçon de bon sens, mais il trouvera que les pacifistes abusent, en vérité !

On vient de publier une statistique relative au « bilan de nos chemins de fer ». Il est instructif. Nous en relèverons un seul point en prenant pour base trois compagnies types : l'Etat, le P.-L.-M. pour qui le jeu de la garantie avait cessé avant la guerre, le Midi pour qui il doit se prolonger jusqu'à l'expiration de la concession.

Pour 1.000 francs de recettes on note comme dépenses : 1.536 fr. pour l'Etat ; 1.134 pour le P.-L.-M. ; 1.175 pour le Midi.

Pour toutes les dépenses l'Etat tient la tête, de fort loin, malgré les avantages dont il jouit, par exemple celui de prendre directement son charbon dans les ports qu'il dessert.

Ce bilan permet de noter une fois de plus les fâcheux résultats obtenus par l'Etat-administrateur : l'Etat dépense 1.500 fr. quand les compagnies en déboursent seulement 1.100 !... Et nos bons extrémistes voudraient socialiser toutes les industries.

Espérons que le prochain Parlement comprendra une majorité de travailleurs compétents qui empêcheront cette soif dans l'intérêt même du pays.

A. C.

LES CRIMES ALLEMANDS

Dans une brochure sur le point de paraître, intitulée : « Les crimes allemands » ; « Les Massacres d'Etche et de Gomery » (août 1914), le commandant Grasset retrace les actes inouïs de sauvagerie commis par les troupes allemandes au début de la guerre, en Belgique.

Le 23 août, Gomery était rempli de blessés français soignés sous la direction de deux médecins, les docteurs Sédillot et Duteil. Les Allemands survinrent et commencèrent à incendier le village à l'aide de leurs appareils spéciaux. Le spectacle des flammes excita leur fureur, et bientôt le massacre va se déchaîner.

Dessoldats, à l'attitude menaçante, entourent la maison où le docteur Sédillot a installé son poste de secours. Soudain, une dizaine d'hommes, ayant à leur tête un sous-officier, font irruption. Les armes à la main. Le docteur, qui vient d'achever le pansement de l'officier interpellé Deschamps, et qu'assistent le docteur Vayssières, le médecin-auxiliaire Grimbert, l'infirmier Bourgis, protestent contre cette intrusion et s'efforcent de calmer les évergètes.

« Pour toute réponse », écrit le commandant Grasset, le sous-officier saisit un revolver français qu'il portait suspendu au cou et visant le docteur à la tête il fait feu. Un geste instinctif fait dévier l'arme et la balle lui traverse l'épaule droite.

« Tout de suite le forcené se précipite vers le lieutenant Deschamps, et à bout portant lui fracasse la tête. « Feu !... Feu !... commande-t-il.

« Les soldats tirent. Le docteur Vayssières tombe. Grimbert tombe. Bourgis peut s'enfuir par la fenêtre. Le docteur Sédillot, reçoit deux nouvelles balles, l'une à la cuisse droite, l'autre au bras gauche. Il s'abat contre la porte qui communique avec la pièce voisine et cette porte s'entr'ouvre sur une tuerie.

« Là, le vacarme est effroyable ; les détonations, les hurrahs, les hurlements de détresse, les cris déchirants, les râles remplissent l'air. On tue les infirmiers à coups de baïonnette. Les blessés étendus sur la paille et incapables de bouger, on les assomme à coups de crosse, et comme à l'abattoir, le « han » est suivi du coup sourd qui annonce le brisement des os du crâne ; on piétine les moribonds pour les achever.

« Ce sont des courses éperdues vers les fenêtres, des cris désespérés : « Ils vont nous tuer ! ». Quelques-uns réussissent à sortir. Ils sont tirés comme des lapins ; ils s'abattent au milieu des éclats de rire et des exclamations : « Encore un ! » (Nach ein ! Nach ein !). Ceux que les balles n'ont pas tués et qui essaient de se mettre à l'abri en rampant sur les mains et sur les genoux, sont achevés à coups de baïonnette ou plus simplement à coups de crosse.

« La joie des Allemands est indescriptible, leur enthousiasme aussi. Ils chantent le « Deutschland über alles ». Un clairon sonne la charge. Pas de quartier. Cette attaque furieuse est menée par le 4^e régiment de Basse-Silésie.

« Un infirmier est accouru vers le docteur qui gît entre les deux pièces. Il le tire dans celle où râlent encore le lieutenant Deschamps et il referme la porte sur lui. Il voudrait l'emporter. Le docteur s'y refuse ; il engage le brave garçon à le laisser mourir là et à tâcher de se sauver lui-même.

« Maintenant tout bruit a cessé au rez-de-chaussée où il semble bien qu'il ne reste rien de vivant. Quant aux blessés de l'étage supérieur on leur réserve une surprise. Une équipe a mis le feu aux quatre coins de

l'immeuble que les flammes entourent déjà et dévorent.

« Pour n'être pas brûlés vifs, ces malheureux n'ont pas d'autres ressources que de sauter par les fenêtres, ceux du moins qui sont en mesure de quitter leur grabat.

« Les uns se précipitent dans la rue et sont accueillis au vol par des salves nourries accompagnées de tous les éclats d'une joie délirante. Les hurrahs, les applaudissements qui saluent un coup heureux, empêchant d'entendre les hurlements des suppliciés qui brûlent vivants à l'intérieur.

« Ce serait un défi à la loi morale, conclut le Commandant Grasset, si dans le traité que tôt ou tard l'Allemagne vaincue signera, un article spécial ne visait pas les lâches assassins de tous grades qui ont commis un des crimes les plus monstrueux dont l'histoire de l'humanité fasse mention. »

— Et dire qu'il y a en France des avocats et des hommes politiques qui se sont faits les défenseurs des Boches ! ! ! !

INFORMATIONS

Un paquebot coulé

De Marseille, 17 janvier : Le paquebot *Chalovnia* sur lequel se trouvaient 700 passagers a été coulé par une mine flottante devant Messine. Il y aurait 4 à 500 noyés.

D'après les derniers renseignements reçus à Paris, le nombre des victimes serait heureusement inférieur à celui donné par les dépêches arrivées de Messine à Marseille. Il y aurait pourtant 185 morts à déplorer.

Les conventions de l'armistice

Paris, 17 janvier. A la suite de la conférence qui s'est tenue à Trèves, entre le maréchal Foch et les délégués allemands, les conventions de l'armistice ont été prolongées d'un mois.

Les clauses concernant le matériel agricole, les prisonniers de guerre russes, les conditions navales, la récupération du matériel enlevé par l'ennemi dans les pays envahis ont été signés.

A Mayence

Mayence, ville morose, est tout égayée par la présence des troupes françaises. Les brasseries, où les violons tirent interminablement des valse langoureuses : « Lorsque tout est fini... » (air symbolique) ; les « Weinstube » d'où sortent des éclats de rire et des cliquetis de tambourins ; les bords du Rhin, où jusqu'à l'heure du couvre-feu, 10 heures, des couples amoureux débambulent gentiment ; tout s'est transformé depuis un mois.

On ne fera jamais de Mayence une ville aimable ; mais l'occupation lui sied tout de même assez bien.

Les jeunes filles ne s'ennuient pas ; les poilus s'acclimatent ; les enfants disent : « Bonjour Missie » ; les Allemands graves ont pris leur parti.

Liebknecht et Rosa Luxemburg auraient été tués

Le bruit court, avec persistance que Karl Liebknecht a été tué après son arrestation, alors qu'il essayait de s'enfuir dans le Tiergarten, près de Neues-See.

Rosa Luxemburg aurait aussi été arrachée, par la foule, de la voiture qui l'emmenait de l'hôtel Eden et mise à mort.

A la Conférence de la Paix

Vingt-cinq puissances seront représentées à la séance solennelle d'ouverture de la Conférence de la paix qui a lieu aujourd'hui.

Seront présents, non seulement les délégués des Etats qui ont pris part effectivement à la guerre, mais ceux des quatre Etats américains : Pérou, Uruguay, Equateur et Bolivie qui ont rompu toutes relations avec les empires centraux.

Nos prisonniers

On annonce qu'aujourd'hui il ne reste plus un prisonnier valide en

Allemagne ; ceux qui ne sont pas encore rentrés en France sont en voie de rapatriement. Des Commissions seront envoyées pour visiter les camps allemands, faire rapatrier les malades et se mettre en mesure de donner des renseignements très précis aux familles des disparus.

Médine se rend au roi Hussein

(Officiel). — Médine a capitulé. Elle s'est rendue au roi Hussein.

Cet événement, en faisant tomber aux mains de notre vaillant allié la ville sainte qui est le centre politique le plus important de l'Arabie, marque la fin de la domination turque dans cette région.

Les bolchevistes en retraite

(Officiel). — Dans la direction de Narva, nos patrouilles ont eu des rencontres avec des détachements bolchevistes, aux environs des villages de Varja, d'Aldenosmme et de Raesa. En général, l'ennemi bat en retraite, emmenant avec lui une quantité considérable de stocks de toutes sortes. Il n'est pas passé moins de 300 fourgons, rien qu'à Isehof, se dirigeant vers l'Est.

En Sibirie

On assure que le général Denikine a adhéré au gouvernement de l'amiral Koltchak. En comptant les cosaques du Don qui se sont joints aux forces du général Denikine, cette adhésion apporterait plus de 100.000 hommes au gouvernement de Sibirie qui dispose déjà d'environ 300.000 soldats.

Les pertes de la Serbie

Le ministre de la guerre de Serbie publie la statistique suivante des pertes serbes au cours de la guerre : Le total des effectifs mobilisés par la Serbie fut de 757.343 hommes. Soldats morts sur le champ de bataille ou décédés à la suite de blessures ou de maladies avant la dernière offensive dans les Balkans, 320.925.

Chambre des Députés

Séance du 16 janvier 1919

En ouvrant la séance, M. Deschanel prononce un éloquent discours pour remercier ses collègues de l'honneur qu'ils lui ont fait en le réélisant Président. Puis il énumère les divers travaux parlementaires qui ont été accomplis au cours de l'année. L'affichage du discours est voté.

Il y a 13 demandes d'interpellation. M. Clemenceau monte à la tribune pour combattre la discussion immédiate de ces interpellations et il prononce, à cet effet, un éloquent discours dans lequel il dit que l'œuvre du Gouvernement à cette heure est assez grave, que la nécessité de l'union est telle qu'on doit ajourner les discussions.

MM. Barthe, Renaudel, Cachin protestent, mais la demande de discussion immédiate de l'interpellation sur la démobilisation est repoussée par 329 voix contre 159. M. Clemenceau ayant déclaré qu'en mars la réserve de la territoriale sera toute démobilisée.

Séance du 17 janvier 1919

M. Jobert demande au Gouvernement quel est le sort des condamnés qui n'ont pas eu de citation pour se réhabiliter. M. Ignace dit que ces hommes seront maintenus au corps.

La Chambre discute le projet de loi sur les dommages de guerre ; l'article 5 est voté et la suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

CHRONIQUE LOCALE

Votes de nos députés

Sur la demande de discussion immédiate de l'interpellation de M. de Chappedeigne, discussion dont le renvoi était demandé par le Gouvernement, nos députés ont voté :

Pour : M. de Monzie.

Contre : M. Bécays.

M. Malvy absent.

La Chambre a repoussé la demande de discussion par 304 voix contre 152.

Carnet de la semaine

L'achat de la presse parisienne

Nous vivons dans un temps bien singulier. On n'entend parler que de trusts et de consortiums. L'un est un mot anglais, l'autre est un mot latin. Quoiqu'ils signifient tous deux la même chose, on ne les emploie jamais séparément. Le latin a un petit air innocent qui fait oublier les souvenirs fâcheux que l'autre a laissés. En bon français, les trusts et les consortiums sont une variété d'accaparement qui, en bonne justice, devrait mener les accapareurs en correctionnelle. Il s'agit tout simplement de monopoliser au profit de quelques individus, qui seraient ainsi les maîtres du marché, des prix, et de la vie économique du pays, les minerais, le charbon, bref toutes les matières premières. Les gros usiniers, qui nous ont vendus les obus cinq fois plus cher qu'ils ne valaient, ont pris goût à la besogne. Ils ont bien gagné des centaines de millions, mais ils ne sont pas encore satisfaits. Ils veulent tuer la concurrence des petits et moyens usiniers, en privant ceux-ci des matières premières et en leur refusant même des suris.

Pour réussir dans cette campagne loyale, ils ont deux grands atouts : la collusion avec les syndicats d'ouvriers privilégiés et la presse achetée. Je n'insiste pas sur le premier point. J'en ai déjà parlé précédemment. Après l'histoire de l'arsenal de Roanne, mes lecteurs doivent être édifiés. Au reste, il n'y a en théorie aucune contradiction doctrinale pour les collectivistes à s'allier avec les gros patrons : L'organisation des trusts est un premier pas vers la socialisation de la production. Pour faire passer la chose auprès du bourgeois naïf et du paysan, on appellera cela d'un autre nom : on proclamera *urbis et orbis* qu'on travaille à la conciliation des classes et que l'on combat les théories de Karl Marx. Mais en fait on va tout droit au marxisme. Ce serait la première étape, prévue par Marx lui-même.

Quant à la presse, il y a trois moyens de s'en rendre maître, l'arrosage, la créer, la monopoliser. On l'arrose au moyen de subventions. Tel canard parisien, qui n'a pas 3.000 lecteurs, dépense cependant 30.000 francs par mois. Faites-vous expliquer le mystère, et vous saurez que tel groupe de l'Alimentation le soutient, ou qu'il est subventionné par des sociétés d'assurances qui ont peur du monopole de l'Etat et qui ont grâssé la patte à un député pour qu'il en fût le directeur. Si le journal augmente ses prix, il est plus simple d'en fonder un autre. Plus il sera violent, plus il versera dans le bolchevisme, et moins il sera suspect de complicité avec les gros industriels et les financiers. Il y a actuellement 3 de ces journaux (le *Journal du peuple*, le *Populaire* et le *Vérité*), qui passent pour être subventionnés par Loucheur, ministre de la restauration industrielle, et possesseur d'une fortune d'un demi-milliard. Ils sont de date récente. Le même ministre possède *Paris-Midi*, journal d'informations, et passe pour avoir la majorité du capital du *Pays*. L'*Eclair* appartient au parfumeur Wertheimer. L'*Avenir* appartient au propriétaire du Bazar de l'Hôtel-de-Ville. L'*Œuvre* appartient à Hennessy, député et marchand de cognac. Enfin on a parlé naguère de l'achat du *Journal*, que les Boches voulaient déjà acquérir en pleine guerre et qui appartient à Humbert. Le procès Bolo a fourni là-dessus de curieuses révélations ; le procès Humbert, le procès Ladoux, le procès Caillaux, le procès Lenoir-Desouches seront encore plus intéressants.

Si cela continue, il n'y aura de propre dans le journalisme que la presse de province ; le monopole de la presse parisienne finira par être réalisé au profit de quelques financiers. Les Américains ont connu et connaissent encore ce régime. Tout le monde sait que l'opposition d'un trust de la presse jaune a retardé longtemps l'intervention des Etats-Unis contre les Boches. De même, en Angleterre, le trust de lord Northcliffe, propriétaire du *Times* et d'autres journaux, s'est longtemps opposé à l'unité de commandement, a favorisé la funeste campagne du colonel Repington contre le général Foch et a par là même amené la défaite des Anglais sur la Somme et notre défaite du Chemin des Dames. Si un trust de journaux peut avoir une influence si néfaste sur la guerre, il est aisé de s'imaginer la puissance qu'il peut acquérir en pleine paix. Peu à peu l'opinion elle-même serait monopolisée par une poignée de fournisseurs enrichis et de financiers véreux.

Seulement ces choses-là ne réussissent pas longtemps en France. Le Directoire s'est écroulé parce qu'il avait favorisé la corruption. Le Second Empire s'est discrédité parce qu'un sale financier avait fait décider l'expédition du Mexique et que le régime favorisait les banquiers véreux. Notre pays a la méfiance instinctive des hommes d'argent et des hommes d'affaires. Sous la royauté, la Chambre de justice, la Chambre ardente et le Visa ont laissé à certains d'entre eux de fâcheux souvenirs. Sous la Révolution, Chabot et Fabre d'Églantine ont payé leurs filouteries de leur tête et ont en-

traîné Danton avec eux. Sous la 3^e République, Bolo a été fusillé, Almeyda s'est étranglé ou a été étranglé. La série n'est pas encore achevée. Il y a trop d'avocats marrons qui achètent un arrondissement comme on achète une écurie ; il y a trop de fournisseurs enrichis qui achètent un journal comme on achète une maîtresse. Pour les uns comme pour les autres, il est visible que la vanité n'est pas le seul mobile qui les pousse : un mandat de député ou un journal constituent pour le possesseur une sorte de protection, ou tout au moins de paravent. Des exemples récents prouvent que cette protection risque d'être illusoire. Il y aura d'autres exemples, et peut-être à bref délai.

Encore Gibraltar

On lit dans l'*Echo de Paris* du 16 janvier une lettre curieuse d'un officier, prisonnier de guerre, qui dénonce un sous-lieutenant du 62^e d'infanterie de Rochefort, comme traître et espion. Ce sous-lieutenant, H.-V. est, paraît-il, l'auteur de plusieurs articles parus dans la *Gazette des Ardennes*, journal boche édité à Charleville. Un de ces articles paru en Août 1917 était intitulé « Gibraltar, anachronisme géographique ». Cet article attaquait violemment nos alliés les Anglais. Le sous-lieutenant H.-V. fut démasqué dans les circonstances suivantes :

« En août 1917, écrit l'officier supérieur qui était prisonnier interné au fort Prinz-Karl, à Ingolstadt, le lieutenant D. B. vint me trouver et me déclara que pour des raisons personnelles, que je n'ai pas à citer ici, il était convaincu que le sous-lieutenant H.-V., prisonnier au fort Prinz-Karl était l'auteur d'un article qui venait de paraître dans la *Gazette des Ardennes*, intitulé « Gibraltar, anachronisme géographique » et signé d'un officier français prisonnier. »

L'officier supérieur dit qu' aussitôt il en parla au commandant L., pour qu'une sanction soit prise. Malheureusement il n'y avait aucune preuve matérielle.

Vers la fin de 1917, parut dans le journal la *Paix*, édité à Berlin et poursuivant le même but que la *Gazette des Ardennes*, une nouvelle intitulée « Les Barres » et signée R. H.-Vautier. Le commandant L. réunit les officiers prisonniers et devant eux, il adressa une violente réprimande au sous-lieutenant R. H.-V. qui donna sa parole que l'article n'était pas de lui. Or, quelque temps après ce sous-lieutenant avoua au lieutenant B. qu'il en était l'auteur. R. H.-V. fut mis en quarantaine et on le surveilla.

Le 7 février 1918, le capitaine M... habitant la même chambre que le sous-lieutenant, trouva des papiers intéressants dans le sous-main de Hervé-Vautier.

Ces papiers étaient :
1^o Une lettre d'Hervé au directeur de la *Gazette des Ardennes*, à Charleville, lui proposant certaines modifications à apporter à la rédaction du journal, d'y introduire une nouvelle rubrique (« le Cahier des sottises ») dont il a été parlé dans un de vos articles, s'étonnant que le traitement de faveur qui lui avait été promis ne lui soit pas encore appliqué, lui annonçant l'envoi d'un article concernant la question d'Alsace-Lorraine ;
2^o Une lettre d'Hervé, au directeur du journal la *Paix* à Berlin, lui indiquant dans quelles conditions il collaborerait au journal ;
3^o L'original de l'article sur la question d'Alsace-Lorraine ;
4^o D'autres pièces permettant de connaître les pseudonymes sous lesquels Hervé écrivait.

L'article sur l'Alsace-Lorraine était un tissu d'inexactitudes et d'infamies. Hervé y insultait la France en opposant à ses méthodes, les méthodes allemandes ; il insultait les populations des territoires occupés en disant que grâce à l'occupation elles avaient pu mieux comprendre et apprécier l'âme allemande ; il insultait nos généraux en les traitant de fossiles de 1870 ; il insultait nos soldats en disant que depuis 1915 les poilus en avaient « marre ».

Ces documents furent remis au commandant L... et le lendemain soir celui-ci en donna lecture à tous les officiers français présents au fort. H.-Vautier seul manquait à la réunion. Du reste, l'autorité allemande prévenue lui faisait quitter le fort Prinz-Karl le lendemain matin de cette lecture.

Il n'est pas encore rentré en France. Rentrera-t-il ?

Nous ne voudrions pas nous attarder sur ce sujet. Car il est profondément humiliant et pénible d'avoir à reproduire une accusation aussi grave contre un officier français. Mais, outre que cette accusation est si grave, qu'elle est extrêmement précise, elle porte en partie sur une question dont nous avons parlé plusieurs fois ici-même : celle de Gibraltar. Pourquoi donc les Boches tenaient-ils à enlever Gibraltar aux Anglais ? S'ils voulaient la rendre aux Espagnols, était-ce uniquement pour faire plaisir à l'Espagne et pour la brouiller avec l'Angleterre ? N'est-il pas infiniment probable qu'ils voulaient y installer un nid de sous-marins pour pouvoir torpiller nos vaisseaux et pour agir en toute liberté au Maroc, afin de soulever les tribus contre nous ? — Si, comme tout le fait croire, c'était bien là leur intention, que faut-il penser de la campagne d'un député du Sud-Ouest en faveur de la cession de Gibraltar à l'Espagne ? Le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'elle favorisait avec une... imprudence déplorabile la campagne des Boches.

Si nos affaires extérieures ont été menées sur des points aussi importants avec une pareille... légèreté, il ne faut pas s'étonner que la guerre

ait duré 4 ans. Il était temps que Clemenceau arrivât.

P.-S. — On lit dans le *Matin* du 16 janvier, à propos de l'affaire Martini et de l'affaire Caillaux les lignes suivantes (résumé de la conversation que M. Caillaux a eue en décembre 1916 avec M. Martini) :

Premièrement M. Caillaux, en décembre 1916, appelait l'attention de M. Martini sur la nécessité de se méfier de l'égoïsme anglais. Il semblait considérer que les combinaisons entre les pays latins et les pays anglo-saxons sont vouées à une durée précaire ; il professait que l'intérêt commun de la France, de l'Espagne et de l'Italie était de rechercher, un jour prochain, un autre groupement de forces, groupement où les puissances centrales prendraient leur place à titre d'amies et d'alliés.

Secondement, M. Caillaux, après avoir déclaré qu'il fallait encore tenter un effort considérable au point de vue militaire, ajoutait que cet effort serait le dernier, qu'on devrait à tout prix faire la paix avant l'hiver, dût-on subir à ce moment les conditions de l'ennemi, la France, disait-il, après cette suprême tentative devant être tout à fait épuisée.

Enfin, M. Caillaux proclamait que la France était contrainte à la paix, à la paix même sans aucune compensation, à la paix sans l'Alsace et la Lorraine, et se contentant de l'évacuation des pays envahis.

Décidément il y a de singulières coïncidences : Campagne boche contre les Anglais et pour la cession de Gibraltar à l'Espagne — Campagne de M. Caillaux pour une alliance entre la France, l'Espagne, l'Italie, les Boches et les Austro-Boches contre l'Angleterre — Campagne d'un député du S.-O. pour la cession de Gibraltar à l'Espagne. Bizarre ! Bizarre !

DU TRAVAIL !

La démobilisation s'accomplit chaque jour : officiers, sous-officiers, caporaux et soldats des vieilles classes rentrent dans leurs foyers et reprennent joyeusement leurs fonctions, leurs emplois, leurs travaux d'avant-guerre.

Judi, à la tribune de la Chambre, M. Clemenceau a annoncé que la démobilisation serait faite plus rapidement qu'on ne le croyait.

Enregistrons cette promesse : faisons-y confiance. Mais comme le faisait observer notre éminent collaborateur D. A. F., n'est-il pas été préférable, dans l'intérêt des démobilisés, de l'industrie, du commerce et de la vie économique du pays, de renvoyer les mobilisés par catégories et non par classes ?

Car, ce qui se produit actuellement n'est pas fait pour réjouir les poilus qui rentrent et qui cherchent du travail.

Les chantiers, les maisons de commerce dont les patrons sont encore sous les drapeaux restent fermés ; de ce fait, les ouvriers n'ont pas de travail et sont obligés, la plupart, d'accepter, pour gagner un salaire, des travaux qui ne sont pas compatibles avec leur spécialité.

C'est, surtout, dans nos petites cités que ces faits se produisent, et tels démobilisés qui sont d'excellents ouvriers du bâtiment doivent, en attendant l'ouverture plus ou moins lointaine de chantiers, s'embaucher comme terrassiers, boueurs, manœuvres.

Et tous les jours des ouvriers mobilisés rentrent, grossissant le nombre de chômeurs déjà trop élevé.

N'y a-t-il rien à faire pour eux ? Cette situation pénible durera-t-elle longtemps ?

Ne parlons pas tant de politique, d'élections ; du travail d'abord, pour tous ceux qui veulent travailler, qui ont besoin de gagner la vie de la maisonnée. Ceux qui ont une parcelle d'autorité, qui ont pour fonctions de diriger l'administration de nos villes n'ont-ils pas le devoir impérieux de songer à la situation économique, et dans ce but, d'organiser des chantiers où les ouvriers trouveraient immédiatement du travail ?

Il y a plusieurs semaines, ici même, nous disions que des projets de réparations, de constructions d'immeubles, avaient été élaborés, étudiés, avant la guerre. Ces projets dorment dans les cartons.

Parmi ces projets, il y en avait deux pour Cahors qui pourraient être exécutés rapidement.

Il y a le marché couvert et la Chambre de commerce ; les travaux exigés par ces constructions, par plusieurs autres aménagements d'établissements, donneraient une occupation aux ouvriers qui rentrent des armées.

Nous ne parlons pas de la construction des lignes de tramways, ni de la ligne de Cahors à Moissac. Ces constructions viendront à leur heure. Qu'on se hâte d'ouvrir des chantiers dans l'intérêt et pour la tranquillité de tout le monde. Le chômage n'a jamais engendré l'ordre ; et aujourd'hui, où tant de plaies doivent être pansées, fermées, il serait criminel de laisser dans la misère une foule de braves gens qui ne demandent que du travail.

Les agitateurs seraient trop heureux de trouver, de grouper des mécontents. Qui sait, même au moment où la paix va être signée, ce que nous réserve demain. La guerre est finie : c'est la lutte économique qui va commencer. Les bolcheviks le savent bien ; et on peut être certain que ce ne seront pas eux qui feront le nécessaire pour éviter les désordres, pour empêcher les conflits. Qui vivra verra.

Le Préfet s'en va

On annonce que M. Bonhoure, préfet du Lot, serait compris dans un prochain mouvement. Il serait versé dans les finances.

Légion d'honneur

Nous avons annoncé jeudi la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de MM. Dujois, lieutenant et Bernard de Lavernette, capitaine au 7^e d'infanterie ;

Voici les citations qui motivent ces hautes distinctions :

Dujois Noël-Pierre-Jules, lieutenant (réserve) au 7^e rég. d'infanterie, détaché à un groupe d'artillerie d'assaut : a fait preuve, dans la journée du 20 juillet 1918, du plus grand esprit d'initiative, de courage et d'endurance. A réussi à contourner avec sa batterie réduite à trois chars un nid de résistance, permettant ainsi l'avance de l'infanterie, causant à l'ennemi de fortes pertes et contribuant à la capture de cent prisonniers et soixante mitrailleuses. A été intoxiqué le même jour.

Quatre blessures antérieures. Deux citations.

Bernard de Lavernette Marie-Théodore-Pierre, capitaine (active) commandant le 2^e bataillon du 7^e rég. d'infanterie : excellent officier, plein de bravoure et d'entrain. Grièvement blessé en décembre 1914, s'est de nouveau distingué dans les offensives de Champagne de septembre 1915 et avril-juin 1917. Le 20 juillet 1918, a pris le commandement du régiment sous le feu et s'est parfaitement acquitté de la mission qui lui avait été confiée. Trois citations.

Nos félicitations.

Les institutrices à l'honneur

Notre compatriote M. Liauzou, lieutenant au 27^e d'infanterie, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Voici la belle citation qui accompagne cette haute distinction :

Officier d'un très grand courage. Le 26 octobre 1918 a conduit personnellement une section de sa compagnie sur le flanc gauche du bataillon, en vue d'enrayer une contre-attaque ennemie, donnant ses ordres sous la mitraille avec le plus grand calme.

Quoique blessé, ne s'est retiré pour se faire panser qu'une fois la situation rétablie. S'est distingué au cours des combats précédents. Deux blessures antérieures et 4 citations.

M. Liauzou qui actuellement soigne sa blessure au dépôt du 27^e, à Dijon, est un ancien élève de l'École normale de Cahors, et était avant la guerre instituteur à Lamadeleine, près Cahors, où il jouit de nombreuses et vives sympathies. C'est le gendre de M. Massip, ancien maire de St-Martin-Labouval.

Nous sommes heureux d'adresser au vaillant officier nos bien sincères félicitations.

Citation à l'ordre du jour

Nous relevons avec plaisir la citation suivante à l'ordre du jour dont a été l'objet un excellent Caducien Salarié François, sergent (classe 1896), à la 1^{re} division marocaine, ancien élève au Lycée Gambetta :

« Serait depuis 1916 à la 1^{re} division marocaine, au ravitaillement de laquelle s'est toujours dévoué sans compter. »

« Chargé de nombreuses missions souvent importantes, toujours d'élite, parvenant à leur accomplissement toute sa volonté, toute son intelligence, tout son cœur et toutes ses forces. »

Nos félicitations à notre vaillant compatriote qui est le fils du sympathique négociant et conseiller municipal de Cahors.

Service des prisonniers

M. Verneret, chef d'escadron de réserve au 3^e régiment de hussards, est affecté au cadre des prisonniers de guerre dans la 17^e région.

Marine marchande

Notre compatriote M. Honoré Fréjaville, originaire de Corn, élève de l'école d'hydrographie de Paimpol, a été classé deuxième sur 20 dans l'examen pour le brevet de capitaine aux longs cours. Félicitations.

Enseignement primaire

M. Gennac, instituteur à Teyssens, est nommé à Gagnac.

A travers la Science

Il est deux noms que même les profanes ne peuvent ignorer, ce sont ceux des professeurs Nageotte du Collège de France et Sencerr de la Faculté de Médecine de Nancy, à qui nous devons les greffes mortes.

Certes tout le monde connaît l'autoplastie, la greffe vivante. On découpe sur soi-même un centimètre carré de peau ou sur un ami plaisant et on l'applique sur la partie du corps à reconstituer, c'est courant pour la rhinoplastie ou la réfection du nez. Il est procédé on l'a expérimenté merveilleusement par Carrel, ce savant français qui a trouvé en Amérique dans les fondations Rockefeller un accétole qui lui était discuté en France. Là-bas il a réussi à opérer des greffes intestinales, mais vivantes. La vie appelle la vie ceci paraît tout naturel. Mais avec Nageotte et Sencerr on associe la Vie à la Mort et l'on produit la vie. Cette découverte peut se résumer ainsi : « Il est possible de greffer d'un animal à l'autre l'homme est zoologiquement un animal, les organes divers vivants ; bien plus, les greffes mortes paraissent prendre bien mieux que les greffes vivantes ; elles subissent dans l'organisme où elles sont fixées des transformations qui leur font subir une véritable résurrection, une réviviscence dont le mécanisme étonnant ouvre des perspectives imprévues à la biologie ». Je vais vous donner un exemple. Un greffon avait été conservé un mois dans l'alcool, afin d'en tuer toutes les cellules. On amène au chirurgien un blessé qui, par défaut d'obus, avait perdu tous les tendons fléchisseurs de la main. La flexion des doigts complètement inféchie dans la main était devenue impossible ; le tissu cicatriciel enlevé, on s'aperçut qu'il manquait 3 à 4 centimètres de chacun des 8 tendons fléchisseurs des doigts. On combla les pertes des substances par la suture de 8 greffes de tendons de chiens

tus dans l'alcool. Aujourd'hui, cet homme est complètement guéri et se sert de ses doigts comme avant sa blessure.

L'expérience analogue avait été faite sur les carotides droite et gauche d'un chien ; la greffe vivante avec greffe vivante, greffe vivante avec greffe morte ; la dernière opération avait mieux réussi et plus rapidement. Quelques mois après la guérison, on tua le chien afin de se rendre compte de l'assimilation. Le greffon mort était un greffon de mouton, or, dans la reviviscence dont nous parlions tout à l'heure, avait eu lieu une transformation des cellules mortes de mouton en cellules de chien ; il n'y avait pas eu de renaissance à une vie séparée, ce qui est merveilleux. Le greffon mort a repris, s'est assimilé et a fonctionné beaucoup plus vite et plus facilement que le greffon vivant. Voici l'explication ingénieuse qu'en donne M. Charles Nordmann : « Le greffon mort est une ville morte et inhabitée, prête à accueillir immédiatement les habitants qui s'y présentent ; le greffon non tué possède encore dans ses cases des cellules étrangères, la vie de celles-ci est incompatible avec celle des cellules de l'animal, car la substance d'un individu ne peut subsister dans l'organisme d'un autre individu du même individu sans produire sur celui-ci des phénomènes d'intoxication ; il s'ensuit que l'animal sur lequel a été fixé un greffon vivant doit d'abord se débarrasser par la phagocytose des cellules intruses ; ensuite seulement, il pourra repeupler le greffon de ses propres cellules. »

Voilà ce que se produit dans l'occupation d'une tranchée soit que l'ennemi s'y trouve encore ou qu'il ait été chassé, il faut que se débarrassent de l'ennemi de s'y établir. Grâce à cette découverte, les perspectives les plus étonnantes, les plus étonnantes vont s'ouvrir à nous. Un rein, une partie du cerveau, un organe essentiel, tout pourra être renouvelé et, une fois encore, la philosophie aura raison qui a dit que si la vie engendrait la Mort, la Mort engendrait la vie, c'est l'immortel cycle dans lequel se meut le monde depuis la création.

ANL. CHÉRY.

Le temps

Et la pluie tombe toujours ! depuis le 12 novembre, nous avons profité tout au plus de 4 ou 5 journées ensoleillées. Or, si nous en croyons le dicton, la pluie ne cessera pas de tomber encore de sitôt.

Quand il pleut le jour de St-André, le 30 novembre, — et il a plu ce jour-là, — il pleut durant 100 jours !

Les dictons ne sont pas toujours l'expression de la vérité. Mais celui-ci, pour une fois, ne veut pas mentir ! En attendant, les travaux agricoles sont impossibles à exécuter, et nos rues sont transformées en mares boueuses.

La correspondance avec les militaires

Les militaires aux armées ayant été autorisés depuis l'armistice à donner dans leurs correspondances certains renseignements qu'il leur était précédemment interdit de divulguer, notamment le nom de la localité où ils se trouvent, les amis croient pouvoir utiliser cette indication pour écrire aux militaires à la résidence mentionnée.

Cette manière de procéder est irréguilière et ne peut que retarder la correspondance.

Il est rappelé, dans l'intérêt de l'acheminement des courriers, que l'adresse des correspondances destinées aux militaires rattachés aux secteurs postaux doit mentionner le secteur postal à l'exclusion de la localité où ils se trouvent momentanément.

L'insigne des engagés volontaires

De nombreux magasins mettent en vente des baguettes aux couleurs jaune et verte rappelant le ruban de la Médaille militaire, sous le nom d'insigne des engagés volontaires.

Cet insigne, au sujet duquel des demandes sont journellement adressées au ministre de la guerre, est de pure fantaisie et ceux qui le porteraient s'exposeraient à des poursuites pour port illégal de décorations.

Il a été décidé, par ailleurs, en vue de donner satisfaction aux légitimes désirs des engagés volontaires que ceux-ci porteraient, sur la future médaille commémorative de la guerre, une agrafe : « Engagé volontaire », ainsi qu'il a été fait pour la médaille de 1870.

Les Listes électorales

L'« Officiel » publie la loi adoptée par les Chambres et relative à la révision des listes électorales. Il est bon que les citoyens connaissent les dispositions principales de cette loi.

Les délais impartis pour les inscriptions sont fixés comme suit :

Jusqu'au 31 janvier inclus pour l'établissement du tableau des additions et retranchements.

Jusqu'au 5 février inclus pour la publication dudit tableau.

Jusqu'au 5 avril inclus pour les réclamations aux fins d'inscription ou de radiation.

Jusqu'au 31 mai inclus pour la clôture des listes.

Les divers délais des opérations postérieures aux réclamations sont fixés ainsi qu'il suit :

Pour les décisions des commissions municipales, dix jours jusqu'au 15 avril inclus.

Pour la notification des décisions des commissions municipales, cinq jours jusqu'au 20 avril inclus.

Pour le délai d'appel devant le juge de paix, cinq jours jusqu'au 25 avril inclus.

Pour les décisions du juge de paix, vingt jours, jusqu'au 15 mai inclus.

Pour la notification des décisions du juge de paix, six jours jusqu'au 21 mai inclus.

Pour le pourvoi en cassation, dix jours, jusqu'au 31 mai inclus.

Tout électeur mobilisé qui aura été indûment rayé ou qui n'aura pas été porté sur les listes électorales de 1919, pourra, même après la clôture de la liste, se pourvoir devant le tribunal

de paix aux fins d'inscription par déclaration ou par lettre recommandée adressée au greffier. La réclamation devra être introduite par le mobilisé dans les vingt jours qui suivront son renvoi dans ses foyers.

Les mêmes délais supplémentaires de réclamation selon la même procédure seront ouverts aux réfugiés et évacués en suite d'opérations militaires ou de l'invasion, ainsi qu'aux électeurs coloniaux maintenus dans la Métropole faute de moyen de transport pour rejoindre la colonie où ils doivent être inscrits s'ils ont été omis ou indûment rayés.

Pour les victimes des Boches, de Douai en particulier

6 ^e liste	
M. Cazes, directeur de l'Office départemental de placement du Lot.	5 »
.....	5 »
Listes précédentes.....	589 »
Total.....	594 »

Vol

Au cours d'une des dernières nuits des malfaiteurs ont pénétré, à l'aide d'effraction dans l'Entrepôt de MM. Dubernet-Païta situé route de Cabazat et ont soustrait deux caisses de boîtes de sardines et quelques boîtes saumon-pâté.

Une enquête est ouverte.

Au marché

Au marché de samedi, à Cahors la truffe se vendait 5 francs la livre.

Vente des engrais azotés provenant des poudreries

Le ministre de l'Agriculture et du ravitaillement informe les agriculteurs qu'ils peuvent dès à présent se procurer, sans aucune formalité administrative, du nitrate de soude, du nitrate d'ammoniaque, de la cyanamide et du sulfate d'ammoniaque, en adressant soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs fournisseurs habituels (négociants et Syndicats) leurs commandes à l'Office central des produits chimiques agricoles, 42 bis, rue de Bourgogne, à Paris (VIII^e) sans passer par l'intermédiaire de la préfecture.

En raison des difficultés de transport, les expéditions ne pourront être faites que par wagon complet de 10.000 kilos. Il est donc recommandé aux agriculteurs et à leurs intermédiaires de grouper les commandes et d'indiquer, avec précision, la gare du destinataire de chaque wagon, ainsi que le nom de la personne chargée du paiement. Toutefois, pour le nitrate d'ammoniaque, les commandes devront être faites par fûts de 250 kilos et seront acceptées à partir de un fût.

Les prix de vente sont les suivants, sur wagons départ des poudreries, des magasins ou des ports où sont actuellement entreposés les marchandises :

Nitrate de soude : 15 à 16 p. 100 d'azote, 72 fr. 35 les 100 kilos, en sacs, poids brut pour net.

Nitrate d'ammoniaque : 33 à 34 p. 100 d'azote, 145 fr. les 100 kilos, en fûts de 250 kilos environ, tare de 15 p. 100 à déduire.

Cyanamide : 16 à 18 p. 100 d'azote, 64 fr. les 100 kilos, en sacs, poids brut pour net.

Sulfate d'ammoniaque : 20 p. 100 d'azote, 96 fr. les 100 kilos, qualité ordinaire, et 100 fr. les 100 kilos, qualité extra-sèche, en sacs, poids brut, tare 1 p. 100 à déduire et 75 centimes d'escompte pour paiement comptant par envoi préalable des fonds.

Les frais de transport et les frais d'assurance en cours de transport sont à la charge des destinataires.

Les Etudiants

Le « Journal Officiel » publie les décrets concernant la situation scolaire des étudiants dans nos Facultés. Dans leur ensemble, ces décrets s'inspirent de quatre principes essentiels :

1^o Les étudiants qui doivent réintégrer prochainement la Faculté devront se retrouver en quelques semaines au niveau de ceux qui auront travaillé dès le mois de novembre.

2^o Les sessions d'examen vont être beaucoup plus fréquentes que par le passé. Dès le mois de mars, les étudiants pourront passer l'examen qu'ils ne passaient auparavant qu'en juillet ; ils pourront en partie passer l'examen de l'année suivante, et ainsi de suite.

3^o Il faudra disposer de nouveaux locaux à cet effet.

4^o Enfin, le programme des examens sera lui-même changé en conséquence.

Les droits des démobilisés

Afin de dissiper certaines incertitudes qui existent encore dans le public touchant les droits des démobilisés, M. Louis Deschamps, dans une note, donne les précisions suivantes :

Pécule. — Les carnets de pécule, arrêtés en toutes lettres, doivent être obligatoirement remis à chaque homme au moment de sa mise en route. Pour les combattants, la loi du 9 avril 1918 a porté de 50 centimes à 2 fr. par jour, la somme à inscrire au carnet de pécule par journée de combat. La somme à payer aux titulaires est majorée de 20 % par enfant de moins de seize ans. Les pécules sont payables à la caisse du percepteur de la commune dans laquelle le militaire a son domicile, exception faite pour les localités où il existe une garnison. Dans ces dernières, les militaires touchent leur pécule à des bureaux spécialement installés dans les casernes.

Habillement. — Les hommes re-

coivent des vêtements civils, ou s'ils le préfèrent une somme de 52 fr. qui doit leur être immédiatement remise.

Allocation. — L'allocation de 1 fr. 75, avec majoration suivant le nombre d'enfants, est maintenue aux familles qui en sont bénéficiaires pendant une période de six mois à compter de la démobilisation de la classe à laquelle appartient le soutien; mais ces indemnités seront dégressives et réglées suivant le taux dont le détail est arrêté comme suit :

Allocations principales. — Premier et deuxième mois : première série, 1 fr. 50; deuxième série, 1 fr. 75. Majorations pour enfants. — Première série, 1 fr.; deuxième série, 1 fr. 25; troisième série, 1 fr. 50. Troisième et quatrième mois : 1 fr., 1 fr. 25, 0 fr. 75, 1 fr., 1 fr.

Cinquième et sixième mois : 0 fr. 50, 0 fr. 75, 0 fr. 50, 0 fr. 50, 0 fr. 50. Les allocations additionnelles et supplémentaires sont de 0 fr. 75 pour le premier et deuxième mois, de 0 fr. 50 pour le troisième et quatrième mois, et de 0 fr. 25 pour les cinquième et sixième mois.

La deuxième série comprend les bénéficiaires de la loi du 15 novembre 1918.

La troisième série s'applique aux majorations à partir du troisième enfant prévues par la loi du 15 novembre 1918.

Pour les Prisonniers de guerre

Les prisonniers de guerre rapatriés se trouvant actuellement en permission ou congé de convalescence ont droit, savoir :

Ceux capturés en 1914-1915, une permission ou congé de convalescence de 60 jours.

Ceux capturés en 1916, une permission ou congé de convalescence de 45 jours.

Ceux capturés en 1917-1918 une permission ou congé de convalescence de 30 jours.

Les rapatriés qui n'auraient pas obtenu la durée d'absence sus indiquée, pourront adresser leur demande de prolongation :

1° Au Commandant du dépôt qu'ils doivent rejoindre à l'expiration de leur permission ou congé, si ce dépôt est situé dans les places de Montauban ou Cahors.

2° Au Colonel commandant les 3^e et 4^e subdivisions, s'ils doivent rejoindre un dépôt en dehors de ces deux places.

Ils devront déclarer au verso de leur titre d'absence :

« Je déclare avoir été fait prisonnier le... »

Cette déclaration suivie de la signature sera par la suite contrôlée.

Les récompenses aux prisonniers de guerre

Certaines inquiétudes se sont manifestées sur les conditions dans lesquelles les prisonniers de guerre rapatriés seraient appelés à faire valoir leurs titres à des récompenses.

Le président du Conseil, ministre de la guerre, soucieux de sauvegarder les droits de cette catégorie de combattants, vient de prescrire que les candidatures de tous les prisonniers de guerre rapatriés, même non blessés et qu'on n'aurait été les circonstances de leur capture, seront examinées dans les mêmes conditions que celles des militaires évacués pour blessure ou maladie.

A cet effet, tous les prisonniers de guerre qui ont des titres à faire valoir devront s'adresser directement à l'autorité militaire dont ils dépendent : général commandant la subdivision pour les militaires réformés ou en congé ; commandant de dépôt pour les militaires présents au dépôt.

Afin d'éviter tout retard, en aucun cas ces demandes ne devront être adressées directement au ministre de la guerre qui ne pourrait que les transmettre aux dépôts.

Les bons de la Défense nationale

Le ministre des finances communique la note suivante :

Le placement des bons de la défense nationale pendant la seconde quinzaine de décembre a donné, déduction faite des remboursements et renouvellements, un produit net de

plus de 1.442 millions, ce qui porte à près de deux milliards et demi le résultat de l'ensemble du mois.

Ces chiffres n'avaient été dépassés que par ceux du mois d'octobre dernier. De même qu'en octobre, le placement des bons avait été favorisé par l'approche de l'emprunt, il a évidemment grossi en décembre par le sentiment, très justement éprouvé par le public qu'une réduction du taux de l'intérêt ne pouvait manquer d'intervenir.

Tout en faisant la part de cette circonstance exceptionnelle, on ne peut que constater cette nouvelle preuve de la faveur croissante de l'épargne pour les valeurs à court terme du trésor.

On reverra les palmes au 14 juillet 1919

Depuis le début de la guerre, il n'a été attribué de distinctions honorifiques qu'aux fonctionnaires qui ont accompli dans la zone des armées des actes de dévouement. Cette situation va prendre fin, et nous allons revoir les promotions annuelles du 14 juillet, au moins en ce qui concerne les décorations universitaires.

Le ministre de l'instruction publique vient, en effet, d'inviter les inspecteurs d'Académie à lui faire parvenir leurs propositions de nomination aux grades d'officier d'Académie et d'officier de l'instruction publique. Cette première promotion violette sera exclusivement réservée aux membres de l'enseignement.

La démobilisation

Une demande d'interpellation concernant la démobilisation de l'armée territoriale a été déposée ces jours derniers.

M. Deschamps, sous-secrétaire d'Etat à la démobilisation, acceptera de répondre à cette interpellation et fera part à la Chambre des projets du Gouvernement, à savoir :

Que la démobilisation de l'armée territoriale, suivra immédiatement celle de la R. A. T.

Qu'elle s'effectuera dans les mêmes conditions, et peut-être plus rapidement, en raison du nombre des hommes qui est inférieur (un million au lieu de 1.200.000), en raison aussi de l'expérience acquise par les services démobilisateurs.

La libération des R. A. T.

Les hommes des classes 92, 93 et assimilés à la classe 91 des zones de l'intérieur sont mis en congé illimité depuis le 9 janvier et tous seront libérés le 18.

Les hommes des classes 94, 95, 96 et 97, les pères de quatre enfants et les veufs pères de trois enfants des classes plus jeunes seront mis en congé illimité ; ceux des armées du 21 janvier au 4 février ; ceux du territoire, du 5 au 14 février.

Bétail de Boucherie

Prix-limites du bétail à la production
Par arrêté en date du 24 décembre 1918, M. le Ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement vient de fixer les prix-limites du bétail de boucherie à la production aux chiffres suivants :

Bœufs et taureaux de tous âges et vaches ayant au plus 4 ans : 1^{re} qualité 210 fr. ; 2^e qualité 170 fr. ; 3^e qualité 135 fr.

Vaches âgées de plus de 4 ans : 1^{re} qualité 190 fr. ; 2^e qualité 155 fr. ; 3^e qualité 125 fr.

En ce qui concerne les réquisitions militaires, le choix des commissions de réception porteront en principe sur les animaux de la deuxième catégorie et il ne sera fait appel à la première catégorie qu'en cas d'insuffisance et qu'avec autorisation du Sous-Intendant militaire.

Les engrais phosphatés

Le ministre de l'agriculture fait connaître aux agriculteurs qu'ils peuvent, sans aucune formalité administrative, se procurer les superphosphatés et scories de déphosphoration en fabrique chez leurs fournisseurs habituels. L'Office central des produits chimiques agricoles n'intervient plus que pour assurer l'exécution des commandes et scories qui lui ont été transmises par les Offices départementaux avant 1918. Un avis inséré à « l'Officiel » indiquera les prix que les fabricants se sont engagés à ne pas dépasser.

viendra plus que pour assurer l'exécution des commandes et scories qui lui ont été transmises par les Offices départementaux avant 1918. Un avis inséré à « l'Officiel » indiquera les prix que les fabricants se sont engagés à ne pas dépasser.

Potasse à bon compte pour nos agriculteurs

Des mesures viennent d'être prises par le ministre de l'agriculture et du ravitaillement, d'accord avec le ministre de la reconstitution industrielle, pour mettre à la disposition des agriculteurs, dès à présent, et sans formalités administratives, toutes les quantités d'engrais de potasse d'Alsace dont ils auraient besoin. Un avis au « Journal officiel » du 5 janvier fait connaître les conditions de vente. Les prix sont inférieurs à ceux d'avant la guerre.

Etat-civil de la ville de Cahors

Du 11 au 18 janvier 1919

Naissances

Vanuyssel François-Jean, rue du Château-du-Roi, 27.

Costes Roger-André-Jean-Marcel, à Merle. Raynal André, à la Maternité.

Publications de Mariages

Bousquet Pierre-Léon, mobilisé au 7^e d'infanterie et Guillard Marie-Berthe employée de commerce.

Bru Raymond, sous-lieutenant au 65^e d'infanterie et Bru Marie-Jeanne-Françoise, s. p.

Guamel Adrien, caporal à la section des infirmiers coloniaux et Gamel Marguerite-Paule-Lucie, s. p.

Marmiesse Raymond, lieutenant au 166^e d'infanterie et Bès Marguerite, s. p.

Décès

Vielcan Rose, 70 ans, cours de la Chartrreuse, 12.

Boulogne Maximilien, 51 ans, Hospice.

Dupuy Louise, s. p., 38 ans, Hospice.

Patzold Paul, prisonnier allemand, 22 ans, Hospice.

Poteau Catherine, s. p., 61 ans, Hospice.

Delteil Pierre, s. p., 81 ans, rue Nationale, 59.

Py Sophie, veuve Bonifacy, 78 ans, rue St-André, 6.

Marty Jean, s. p., 77 ans, rue Lastie, 37.

Molz Wilhelm, prisonnier allemand, 32 ans, Hospice.

Bonneville Janny, dite Isabelle, 44 ans, rue Lastie.

Jardel Auguste, soldat au 7^e régiment d'infanterie, Hospice.

Latzel Fernand, prisonnier allemand, 26 ans, Hospice.

Durand Louise, veuve Tardieu, 90 ans, rue Hauteserre, 5.

Potier Adélaïde, veuve Debloc, 84 ans, Hospice.

Albas

Conférences populaires. — L'école publique de garçons d'Albas a réouvert ses portes au sympathique public qui avant la guerre suivait avec intérêt les conférences données par M. Lafon.

Dimanche dernier eut lieu la séance d'inauguration. Près de 200 personnes se casèrent dans une vaste salle trop exigüe pour la circonstance.

M. le Maire d'Albas, M. Hallberg professeur honoraire de l'Université et d'autres notabilités communales avaient tenu par leur présence à apporter à M. Lafon, leur précieux encouragement et leur indiscutable appui moral dans cette œuvre d'éducation populaire.

Cette première séance débuta par la commémoration du souvenir de nos glorieux enfants tombés au champ d'honneur dont le funèbre tableau fut lu devant l'assemblée debout et recueillie. L'allocution du Maître à ses anciens élèves disparus provoqua une bien légitime émotion.

Les jeunes filles de la localité dont le talent égale l'insatiable bonne volonté chantèrent l'Hymne aux morts pour la patrie et Mlle Domergue recita les émouvantes strophes du poète pour évoquer le Monument que chaque localité doit à ses chers disparus.

Le sujet de la causerie était : Le retour à la vie des champs.

La terre, cette grande blessée de la guerre, sollicite nos soins et notre affection. C'est l'éternelle maman qui ne l'abandonne jamais. Il est vrai qu'elle n'a rien eu à reprocher à ceux de l'arrière : femmes, vieillards, enfants ne lui ont-ils pas prodigué les soins les plus assidus ? De quel prix a-t-elle récompensé ceux qui ne l'ont pas abandonnée ? Aussi la vieille terre a retrouvé ses renouveaux et chaque printemps de guerre l'a vu rajeunir.

Mais après la guerre ? Ne faut-il pas y penser au retour à la terre ? Ne faut-il pas enlever l'exode vers les cités absorbantes ? Le Remède : amour la terre et pouvoir l'aimer. Ce fut le thème développé et dans lequel le conférencier apporta une énumération argumentative dont les applaudissements de l'auditoire soulignèrent le succès.

Des jeunes filles réciteront ensuite avec beaucoup de grâce des morceaux choisis de circonstance.

Mlle Bach : Restons aux Champs.
Mlle Delcros : Le testament de Mathieu.
Mlle Couture chanta « Souvenirs du pays natal ».

Le public leur fit comme toujours le plus chaleureux accueil.

La soirée se termina par la vente d'une centaine de billets pour la loterie des œuvres de guerre et par le chant de la Marseillaise dont le refrain fut repris en chœur par tout l'auditoire.

Prochaine soirée dimanche 19 janvier 1919.

Programme

1^o Ouverture, orchestre.

2^o Hymne à la liberté, chœur de jeunes filles.

3^o Causerie sur « Les Héroïnes de la guerre ».

4^o Morceaux de poésie appropriés, récités par des jeunes filles et des jeunes gens de la localité.

5^o Chœur, Va brancardier !

6^o Orchestre de violons.

Nécrologie. — Au moment où tous nos prisonniers de guerre viennent de rentrer la fatalité a voulu que l'un d'eux, le sergent Couture Marcel, fut victime, là-bas, en pays envahis, de l'épidémie de grippe. Il est mort le 30 novembre, au moment où il connaissait sûrement la nouvelle de l'armistice, et où il entrevoyait l'heure prochaine de la délivrance après quatre ans de captivité.

A sa mère, veuve au cours des années de guerre, à sa jeune sœur et à toute la famille nous adressons nos sympathiques condoléances.

Figeac

Foire. — La foire du 15 janvier a été très importante. Voici les cours pratiqués : Bœufs d'attelage, de 1.800 à 2.200 fr. la paire ; veaux gras, de 3 fr. 75 à 4 fr. le kilo ; cochons gras, de 220 à 260 fr. le quintal ; noix, 80 fr. l'hectolitre ; volaille, 3 fr. le demi-kilo ; oies mortes, 4 fr. 50 le demi-kilo ; foies d'oies, 10 fr. le demi-kilo ; œufs, 5 fr. la douzaine.

ments de l'auditoire soulignèrent le succès. Des jeunes filles réciteront ensuite avec beaucoup de grâce des morceaux choisis de circonstance.

Mlle Bach : Restons aux Champs.
Mlle Delcros : Le testament de Mathieu.
Mlle Couture chanta « Souvenirs du pays natal ».

Le public leur fit comme toujours le plus chaleureux accueil.

La soirée se termina par la vente d'une centaine de billets pour la loterie des œuvres de guerre et par le chant de la Marseillaise dont le refrain fut repris en chœur par tout l'auditoire.

Prochaine soirée dimanche 19 janvier 1919.

Programme

1^o Ouverture, orchestre.

2^o Hymne à la liberté, chœur de jeunes filles.

3^o Causerie sur « Les Héroïnes de la guerre ».

4^o Morceaux de poésie appropriés, récités par des jeunes filles et des jeunes gens de la localité.

5^o Chœur, Va brancardier !

6^o Orchestre de violons.

Nécrologie. — Au moment où tous nos prisonniers de guerre viennent de rentrer la fatalité a voulu que l'un d'eux, le sergent Couture Marcel, fut victime, là-bas, en pays envahis, de l'épidémie de grippe. Il est mort le 30 novembre, au moment où il connaissait sûrement la nouvelle de l'armistice, et où il entrevoyait l'heure prochaine de la délivrance après quatre ans de captivité.

A sa mère, veuve au cours des années de guerre, à sa jeune sœur et à toute la famille nous adressons nos sympathiques condoléances.

Figeac

Foire. — La foire du 15 janvier a été très importante. Voici les cours pratiqués : Bœufs d'attelage, de 1.800 à 2.200 fr. la paire ; veaux gras, de 3 fr. 75 à 4 fr. le kilo ; cochons gras, de 220 à 260 fr. le quintal ; noix, 80 fr. l'hectolitre ; volaille, 3 fr. le demi-kilo ; oies mortes, 4 fr. 50 le demi-kilo ; foies d'oies, 10 fr. le demi-kilo ; œufs, 5 fr. la douzaine.

NOS DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 20.

Les dégâts à Berlin

De Zurich : Avec ses façades démolies, ses sculptures effondrées, Berlin semble une ville du front. L'artillerie tire à bout portant.

Radek, réfugié dans un château, avec de l'artillerie est assiégé.

Les sans travail

Le nombre des sans travail augmente. Il atteint 250.000.

Le Gouvernement est inquiet.

L'avocat des Spartakistes

De Zurich : Paul Lévi, avocat des Spartakistes, a été arrêté à Berlin.

Après la mort de Liebknecht

La colère de la foule

De Copenhague : Dans les cercles politiques de Berlin, on craint que la mort de Liebknecht et de Rosa Luxembourg provoque la grève générale.

Les Spartakistes rendent le gouvernement responsable du meurtre et gagnent ainsi de nouveaux adhérents.

Diplomates Japonais

De Londres : Trois diplomates japonais, Makno, Takeshiga, Vara, sont arrivés à Liverpool et sont en route pour Paris.

Gompers à la Conférence socialiste

De Londres : M. Gompers et 4 délégués de la Fédération américaine du travail sont arrivés à Liverpool pour prendre part à la conférence socialiste internationale qui aura lieu en Suisse.

La question Italo-Slave

De Londres : Dans le Daily Mail on reconnaît que les revendications italiennes du côté de l'Adriatique sont opposées aux aspirations de la Grande Serbie. Ce problème réclamera une grande adresse pour le résoudre.

Si les Italiens possédaient tout l'est de l'Adriatique, la Serbie n'aurait plus d'accès à la mer.

La frontière du Rhin

De Londres : Le Colonel Repington déclare que, pour la sécurité future des peuples, les diplomates doivent se montrer très fermes sur le règlement de la frontière du Rhin.

Les délégués Boches

De Zurich : Le prince Lichnowsky sera président de la délégation allemande à la Conférence.

(On sait que ce prince fut en butte aux colères des pangermanistes parce qu'il osa proclamer la culpabilité de Guillaume. Sa désignation est un nouvel aveu de Berlin.)

Paris, 14 h. 17.

La menace bolcheviste

De Londres : Le Morning Post écrit : Les événements de Russie prouvent que le Bolchevisme n'est pas redoutable, si le gouvernement sait agir, mais qu'il menace de tout englober si on lui fait des concessions.

Le Gouvernement de la Russie du Nord

Le Président du gouvernement provisoire de la Russie du Nord, Tchaikowski, viendra bientôt à Paris.

Les Bulgares assassins

De Salonique : Lorsque les Bulgares entrèrent à Nich, l'évêque fut expédié à Sofia avec d'autres prêtres. Ils furent conduits pédestrement à Palenka. Vers minuit ils furent repartis sans repos. Arrivés dans les défilés montagneux ils furent assassinés par les soldats bulgares.

21 prêtres furent ainsi assassinés.

Paris, 14 h. 35.

La Conférence

Ouverture de la Conférence officielle de la Paix.

Les délégués arrivent dès 2 h. 30, salle de l'Horloge. 70 sièges sont préparés. Quelques délégués non arrivés ou non désignés encore, manquent, notamment Van der Velde, délégué Belge.

A 3 h. M. Pichon va à la rencontre du Président sur le perron du Palais. Nos poilus font la haie d'honneur. Le Président Poincaré prend la parole :

Il prononce un discours admirable. Il adresse d'abord des souhaits de bienvenue et remercie du choix de Paris pour la Conférence. Il rappelle les souffrances endurées par le peuple français et les sacrifices consentis dans la moindre responsabilité dans ce cataclysme. Il dit que les auteurs responsables sont les empires du centre.

Il énumère ensuite les services rendus par l'entrée en guerre de chaque puissance qu'il remercie tour à tour en insistant pour les Etats-Unis.

Rappelant que la guerre devint une croisade de l'humanité pour le droit, le Président dit que l'ennemi accepta l'armistice en évitant ainsi l'irréparable désastre militaire.

Le Président espère que la Conférence sera un bloc homogène que rien ne désagrègera et qui cherchera la justice avec des sanctions pour les coupables, toutes les garanties nécessaires sans conquêtes et sans impérialisme.

M. Poincaré, entrevoquant une œuvre féconde et durable, voit entrer dans le monde l'harmonie suivant les 14 préceptes de M. Wilson. Il salue la Société des Nations naissante. Enfin il constate que le 18 janvier 1871, l'empire allemand était proclamé à Versailles et demandait deux provinces françaises comme consécration ! Né dans l'injustice, cet empire finit dans l'opprobre.

Messieurs, dit-il, vous êtes assemblés pour réparer le mal fait, vous allez assurer l'avenir du monde.

Clemenceau prend ensuite la présidence. Il donne connaissance des statuts de la Conférence.

Suite de Grippe

Suivez mon exemple, nous écrit, le 19 Janvier 1917, M. Legendre, à Artenay (Loiret), qui, à 71 ans passés, croit rendre service à un grand nombre de malades en signalant son cas :

« J'étais atteint, de vieille date, de bronchite chronique, suite d'influenza, et depuis une douzaine d'années, je ressentais par intervalles des douleurs sourdes dans les reins et le bas-ventre, parfois mes urines étaient troubles et laissaient déposer un sédiment rougeâtre ; ces



M. LEGENDRE (D'après photographie).

souffrances influençaient tout mon état général et je perdais visiblement mes forces. J'eus l'idée d'essayer les Pilules Foster, le premier traitement me soulagea aussitôt ; j'eus tort d'arrêter, car bientôt j'étais repris de douleurs aiguës et des mêmes difficultés pour uriner ; je me décidai alors à recommencer et, au bout de quatre semaines, mes urines étaient plus faciles et mon état excellent. Grâce à un usage prolongé, je puis affirmer maintenant qu'il y a 27 ans que je ne me suis trouvé aussi heureux ».

(Signature légalisée le 19 janvier 1917.)

Les affections des reins et de la vessie, si pénibles pour les vieillards, peuvent être évitées en prenant à temps les Pilules Foster, le remède spécial qui régularise les urines, fortifie les reins et, en variant les doses, convient aux jeunes comme aux vieux pour régénérer le sang. Il n'y a pas de bonne santé possible si les reins et la vessie ne fonctionnent pas bien ; les urines troubles et brûlantes sont le premier indice qu'on doit recourir aux Pilules Foster.

PRIX DES PILULES FOSTER :

La boîte, 3 fr. 50 ; six boîtes pour 20 fr., plus 0 fr. 40 d'impost par boîte. Toutes pharmacies ou franco sur réception du montant. H. Binac, Pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris-17^e.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Lucien TARDIEU, Chef de bureau à la Préfecture de la Seine, en retraite ; Madame Lucien TARDIEU et Mademoiselle Marthe TARDIEU, leur fille ; Mademoiselle Marie TARDIEU, Directrice d'école à Cahors ; Les familles GARRIC, CAZES Charles, ARNAUD, DURAND, CALENDRIE, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve TARDIEU

née Louise DURAND

leur mère, belle-mère, grand-mère et cousine, pieusement décédée à Cahors le 17 janvier 1919, dans sa 91^e année.

Les obsèques auront lieu dimanche soir, 19 courant, en l'église Cathédrale, à 1 heure 1/2.

Réunion à la maison mortuaire, 5, rue Hauteserre.

Les personnes qui, par erreur ou par oubli, n'auraient pas reçu d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

SERVICE FUNÈBRE

Les familles GIRMA, GARRIGUES et tous les autres parents prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister au service de neuvaire qui aura lieu lundi 20 janvier, à 7 heures du matin, à la Cathédrale, pour le repos de l'âme de

Monsieur François GIRMA

Importante firme, farines de légumes, riz, tapioca, demande agents bien introduits dans le département. Ec. J. Labourdette, 1, rue Talboul, Paris.

LA GRANDE ÉPREUVE

PAR M. DESCHAMPS

CHAPITRE IV

DANS L'ANGOISSE

Conseils pratiques d'agriculture pour le mois de janvier

La fin de la guerre ne nous a pas ramenés à l'époque de la florissante abondance qui a précédé cette période si troublée et pour faire cesser cet état de gêne, de disette et de restrictions dont nous souffrons, il faut tourner immédiatement notre sollicitude vers la généreuse et féconde terre de France.

C'est elle qui nous dédommagera des sacrifices que nous avons faits pour l'arracher à la convoitise de nos ennemis et qui nous rendra la douceur de vivre dans des conditions moins défavorables.

C'est en janvier que le cultivateur établit son plan de culture et modifie suivant son expérience acquise, les procédés de mise en valeur de ses terrains. Il fait son inventaire, met en ordre sa comptabilité; fait distiller les betteraves, procède à la vente des pommes de terre, du foin, de la paille, au battage des céréales conservées en gerbes ou en meules dans les granges, surveille les silos.

Il réduit la ration du bétail auquel on demande moins d'efforts; s'occupe de l'engraissement des bœufs et des moutons destinés à la vente, des soins à donner aux jeunes animaux nouvellement nés.

Le bétail, resté dans les pâtures, reçoit un supplément de nourriture composé de foin et racines.

Quand le temps le permet, on pratique dans les champs un labour de préparation pour la terre qui sera ensemencée au printemps. Ce labour se fait souvent en deux parties: le défrichement et l'ensemencement par un second labour, du fumier qui a été répandu sur le sol.

C'est en janvier qu'il faut s'occuper du drainage des terres que l'on veut assainir, des rigoles d'irrigation, des clôtures des prairies, des chemins, de la taille des haies.

On exploite les coupes de taillis ou de futaies dans les bois.

Dans les pays vignobles, on pratique un labour entre les ceps de vigne; on submerge les plants qu'il faut débarrasser du phylloxéra; on échaude les ceps sur lesquels on veut détruire le ver de la grappe et la pyrale; on décortique les souches, on pratique la taille, excepté par les fortes gelées; on s'approprie l'échalas et les fumures.

Au potager, on pratique un labourage, on enterre le fumier, on prépare le terrain et les premières couches. Vers la fin du mois, quand le froid ne se fait pas sentir, on sème en ados, au midi, les pois hâtifs, les oignons, les fèves de marais.

Au verger on taille les arbres fruitiers; on débarrasse le tronc et les branches des épassiers des mousses et des lichens; on les badigeonne ensuite au lait de chaux.

On détruit les mousses du gazon à la herse; on retourne la terre si l'on veut détruire les insectes; on épand les engrais.

Claude MONTORGE.

La reconstitution agricole de la France

Faciliter le regroupement des propriétés, pour réduire le déficit de la main-d'œuvre.

Le problème de notre reconstitution agricole a un aspect rassurant, dont on comprend que l'optimisme officiel fasse état, du fait que notre agriculture est assurée de disposer, après la guerre, d'engrais et de machines en abondance. En ce qui concerne les engrais, grâce d'une part, aux mines de potasse d'Alsace, d'autre part aux usines de cyanamide, d'acide nitrique synthétique et d'acide sulfurique qui ont été multipliées pour les besoins du service des Poudres, et à l'accroissement de la production des scories par nos usines métallurgiques, enfin aux recherches poursuivies avec succès

dans les laboratoires du service chimique de guerre sur la synthèse de l'acide nitrique, nous nous trouvons dans une situation infiniment meilleure qu'il y a quatre ans pour les produire en grandes quantités et à bas prix. En ce qui concerne le machinisme agricole, l'adaptation des ateliers mécaniques de nos usines de guerre aux besoins de la paix devra permettre de le développer dans des proportions considérables. Sur ces deux points, l'optimisme qui émane des récentes déclarations de M. Boret paraît largement fondé; et, pour peu que l'utilisation des moyens dont nous disposons soit activée par une propagande énergique dans les campagnes et par le développement du crédit agricole, les résultats ne se feront pas attendre. L'amélioration de nos rendements est au premier plan de ceux que nous sommes fondés à espérer.

Mais, il y a un autre aspect du problème, qui ne laisse pas, en dépit de l'optimisme officiel, que d'être profondément inquiétant. Où trouvera-t-on la main-d'œuvre nécessaire à l'exploitation de notre sol? Dans la quasi-totalité de nos villages, la majorité des jeunes cultivateurs et ouvriers agricoles ont été tués ou mutilés. Tant que la soudure entre la génération qui a précédé la guerre, âgée aujourd'hui de 50 ans et plus, et celle qui la suivra, âgée aujourd'hui de moins de vingt ans, n'aura pas été assurée, c'est-à-dire pendant vingt à trente ans, comment parer à cette crise? Sans doute, l'emploi intensif des machines permettra de réduire au minimum l'emploi de la main-d'œuvre. Mais, même en mettant toutes choses au mieux, ce minimum indispensable, où le trouvera-t-on? Il ne faut pas se bercer d'illusions. Même munie d'un outillage mécanique complet, même groupée en un petit nombre de parcelles d'une étendue suffisante, une exploitation rurale exige toujours une main-d'œuvre nombreuse pendant les mois d'été. Le problème, pour la plupart des cultivateurs, est beaucoup moins de cultiver que de récolter. Dès avant la guerre, l'emploi des machines agricoles s'était largement répandu dans nos campagnes. Dans de nombreuses régions, semeuses, faucheuses, faneuses, hacheuses se trouvaient en abondance; seuls les tracteurs faisaient défaut, et la motoculture était inconnue. Et malgré cela la main-d'œuvre manquait au moment des récoltes. Il n'était peut-être pas un cultivateur qui ne pût cultiver et semer davantage en automne et au printemps; il n'en était guère qui, s'ils avaient plus cultivé et semé, auraient pu, même disposant d'un machinisme complet, récolter davantage, faute de main-d'œuvre en été. A ce point de vue, on ne voit pas que l'emploi de la motoculture puisse améliorer la situation. Et, dans chaque village, il faut compter, demain, sur un déficit de 3 à 5 0/0 de la population masculine jeune et valide.

Dans les régions où la propriété est peu morcelée, on triomphera sans doute de la crise sans trop de difficultés, grâce au développement du machinisme, à l'utilisation intensive des engrais chimiques, et à l'emploi de la main-d'œuvre étrangère coloniale. Il ne saurait en être de même dans les régions où la propriété est très divisée, l'emploi de ces palliatifs devant s'y heurter à d'énormes difficultés. Là, la crise du personnel agricole, jointe à l'impossibilité d'employer couramment les machines, et à la nécessité de nombreuses allées et venues d'un bout à l'autre du finage, joueront comme des facteurs de paralysie et de mort. Ou bien il s'effectuera un regroupement des propriétés, ou bien d'immenses superficies resteront incultes, et les derniers paysans demeurés au village, hors d'état de gagner leur vie sur la terre, et sollicités par l'industrie, émigreront vers la ville.

Dans ces régions, le remembrement de la propriété rurale est la condition sine qua non de la reconstitution agricole, et le premier moyen

à envisager pour remédier à la crise de la main-d'œuvre.

Partout, en permettant l'économie maxima du personnel, il est le complément nécessaire des mesures, fatalement insuffisantes étant donnée la gravité de la crise, qui seront prises pour combattre l'exode rural et attirer dans nos villages la main-d'œuvre étrangère ou exotique.

Mais comment le réaliser? Le Parlement en a fait, pendant la guerre, l'objet d'une loi. Il importe de faire comprendre aux milieux ruraux l'importance et le mécanisme de cette loi qui pourra être appliquée aisément et sans retard dans les zones peu favorisées par les tranchées, où l'effacement des sillons et la destruction des bornes nécessiteront un abornement général, et où l'interruption de l'usufruit pendant plusieurs années permettra facilement de faire table rase du passé dans la reconstitution des patrimoines. Partout ailleurs il faudra du temps. Or c'est immédiatement qu'il faut mettre aux mains de nos cultivateurs des moyens simples et pratiques de combattre le morcellement des terres.

Agriculteurs de profession ou propriétaires de jardins
Semez beaucoup, semez de tout
Dans les jardins comme dans les champs, il faut cette année multiplier les cultures propres à augmenter les denrées servant à l'alimentation. Cette vérité paraît avoir été comprise déjà, en ce qui concerne les pommes de terre.

Mais, à côté des pommes de terre, il y a beaucoup d'autres cultures, autrefois très répandues, trop délaissées aujourd'hui et qu'il serait opportun de reprendre.

Il y a d'abord la longue série des haricots, des pois, des fèves, etc., non seulement pour les mettre en conserves, mais aussi pour avoir des légumes secs.

Que toutes les ménagères qui le peuvent, tous les fermiers, et à la ville tous ceux qui ont un potager assez grand ou disposant d'un terrain y réservent une parcelle aux haricots, aux pois, aux fèves et aux lentilles. Ils n'auront pas à s'en repentir.

Qu'ils augmentent de même, dans la mesure du possible, le moment venu, les surfaces consacrées aux choux, carottes, navets, etc.

En un mot, qu'ils sèment ou plantent tout ce qui produit de la nourriture.

Dans certaines régions, les haricots sont beaucoup moins cultivés que jadis. On sait pourtant qu'ils sont supérieurs à la pomme de terre au point de vue alimentaire, en raison de la quantité de matières azotées qu'ils renferment. Ils réussissent particulièrement dans les sols meubles et chauds. Semons-en, semons-en beaucoup.

Le topinambour pourrait, lui aussi, prendre dans notre alimentation plus de place qu'il n'en tient présentement. Il peut surtout épargner des pommes de terre, en se substituant à celles-ci pour l'engraissement des bovins et des porcs. Le tubercule du topinambour, de forme irrégulière, est très rustique, il ne gèle jamais, ne craint aucune maladie, aucun insecte, et il se contente des sols maigres. On le consomme couramment dans le centre, dans le midi et à Paris.

Son plus grand défaut est de repousser les années suivantes, si bien que soit fait l'arrachage. Aussi peut-on le laisser plusieurs années à la même place en le fertilisant un peu. Pour le faire disparaître, on l'étouffe avec un semis de trèfle et raygrass.

Dans chaque ferme, on devrait cette année, planter une parcelle de topinambours, dont l'appoint s'ajouterait à la récolte des pommes de terre. La dépense en semence est faible.

La culture de la lentille pourrait

se faire intensivement, dans les terres sèches, calcaires ou sablonneuses et perméables. Son grain est très nutritif et peut être une précieuse ressource.

Il serait à souhaiter que les cultivateurs dans leurs terres et jardins profitent de l'occasion présente, pour acclimater ici (dans les terrains appropriés, bien entendu), cette culture qui réussit merveilleusement en Auvergne, en Champagne, en Picardie, dans le Berry et ailleurs encore.

La lentille sème en ligne et ne demande aucun soin.

Il y a là une tâche nationale à remplir, pour tous ceux qui vivent de la terre, qui la cultivent, et qui en ont peu ou beaucoup à leur disposition.

Nous ne saurions trop le répéter, quitte à laisser nos lecteurs, il ne faut pas que cette année, un champ, un bout de jardin, une parcelle quelconque de terrain demeure inculte. Ce serait un véritable crime.

Celui qui dispose de terres et, pour une raison ou une autre, ne peut les cultiver, doit les mettre à la disposition soit de la Commission, là où il y en a, soit de la municipalité là où elle s'en occupe, soit de ses voisins ou amis.

Ainsi, la France aura, quoiqu'il arrive, des vivres en suffisance, pour attendre le retour de nos braves poilus victorieux.

Agence Paris-Télégrammes.

Peites recettes pratiques
Contre le rhume de poitrine

Prendre toutes les deux heures une tasse de tisane chaude d'eucalyptus additionnée du mélange suivant : 40 grammes de teinture de canelle, 40 grammes sirop de tolu.

Liquides inécongelables pour radiateurs d'automobiles, compteurs, Gazomètres, etc.

L'eau ordinaire à laquelle on a ajouté son volume de glycérine ne gèle pas, même par les plus grands froids. Il en est de même de l'eau mélangée avec trois fois son volume d'alcool.

Les solutions de chlorure de magnésium et de chlorure de calcium saturées à froid sont inécongelables.

Pour éteindre un feu de cheminée ou un commencement d'incendie

Quand le feu de cheminée se déclare, on peut l'éteindre en jetant dans le foyer quelques poignées de pelures d'oignon ou un peu de soufre.

On éteint instantanément un feu de cheminée ou un incendie en brisant sur le foyer de l'incendie des bouteilles contenant une des solutions suivantes : on fait dissoudre 1 kilogramme de chlorure de sodium dans 20 litres d'eau ; ou 500 grammes de carbonate de soude dans 5 litres d'eau ; ou encore 3 kilogrammes de sulfate d'ammoniaque pulvérisé dans 5 litres d'eau.

Serge DAVRIL.

BIBLIOPHIE
A NOS LECTRICES

La Jolie Broderie Française
a recommandé à paraître

C'est l'heure où le cher Poilu va se réinstaller au foyer après de longues et cruelles années d'absence. C'est aussi plus que jamais l'heure des économies par ces temps de vie chère.

Aussi, chères Lectrices, vous aurez à cœur de parer le retour, de lui donner un aspect coquet, séduisant, en l'ornant de gracieux ouvrages brodés qui sortiront de vos doigts agiles et infatigables.

La Jolie Broderie Française, vous sera d'une aide précieuse et vous fournira tous les modèles et tracés dont vous aurez besoin.

La Jolie Broderie Française ne publie que des modèles élégants, pratiques et faciles à broder.

Broderie Blanche et de Couleur, Linge de Table et de Maison, Lingerie, Layette et Robes d'Enfants.

L'abonnement ne coûte que 5 francs par an (5 fr. 50 avec un Joli Ouvrage Prime, offert aux abonnés). Le numéro : 40 centimes.

Ecrire à la Directrice de La Jolie Broderie Française, 34, rue Hallé, Paris (14^e).

LA NATURE

Par suite de la mobilisation de beaucoup de ses rédacteurs habituels, notre confrère La Nature avait interrompu pendant la guerre la publication régulière de ce Supplément auquel nos lecteurs étaient habitués et qui contenait des informations, des notes de science appliquée, des variétés d'ordre pratique, une boîte aux lettres, etc.

Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs qu'avec le numéro 2349 paraissant aujourd'hui, La Nature a repris sa physionomie d'avant-guerre et qu'ils trouveront dans ce journal, mieux encore que par le passé, toutes ces recettes et ces conseils d'application immédiate, en tout temps si précieuses.

LA NATURE — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Les Annales

Les Annales consacrent cette semaine un remarquable numéro au Rhin, le Rhin Français, le Rhin allemand. Belles images et illustrations. Textes signés Edouard Herriot, abbé Vetterlé, Ernest Lavisse, Abel Bonnard, Edmond Harancourt; pages rétrospectives de Victor Hugo et Dumas père. Une belle mélodie, le Chant du Rhin de Fourdun sur les paroles de Magd. C. Charles. Il faut lire et conserver ce numéro qui complète les chroniques d'Yvonne Smeey, du Bonhomme Chrysale, les échos de Sermaises, la leçon d'anglais du professeur Sévère et le cours d'éducation physique du commandant Rogé.

En vente partout : 40 centimes.

Le Journal de l'Université des Annales, publie les conférences sur l'Art du chant du maître Reynaldo Hahn.

Le numéro : 75 centimes.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT

Remerciements

Monsieur Paul LADEVÈZE et tous les autres parents remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu assister à la messe d'anniversaire qui a eu lieu mercredi 15 janvier, en l'église Cathédrale, pour le repos de l'âme de

Madame veuve LADEVÈZE

La Grippe

La grippe n'est redoutable que par ses complications pulmonaires. Elle laisse souvent des lésions qui produisent, à la longue, une affection chronique des bronches comme l'asthme, le catarrhe et l'emphysème. Pour enrayer le mal, un seul remède est efficace. C'est la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle calme instantanément et guérit progressivement l'asthme, le catarrhe et l'oppression. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 80 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta à Paris

La Banque Marc Treillard, 33, rue de la République à Montauban, l'honneur et le plaisir d'annoncer à sa clientèle qu'elle vient d'ouvrir une

Agence à Cahors

8, rue Georges Clemenceau

Ses Services d'Ordres de Bourse, de Souscriptions, de Régularisations de Titres, de Paiements de Coupons et de Renseignements financiers fonctionnent dès maintenant.

L'appareillage électrique

4 ter, avenue de la Gare, CAHORS, demande un **clactylographe** au courant du travail de bureau et pouvant au besoin rédiger. Débutantes s'abstenir.

FIGURES 1^{er} choix. Bougie. Postal 10 kil. franco 34 fr. contre remboursement. J. KRIF, 54, rue Grignon, Marseille.

TRANSPORT DE VOYAGEURS EN AUTOMOBILE

SERVICE A VOLONTÉ

F. FOURGOUS

95, Boulevard Gambetta, CAHORS

PRIX MODÉRÉS

Remplacez le SUCRE partout

Par le **GLYCOSUC**

produit végétal inoffensif

La boîte 500 doses P. c. 12 fr. 50

franco contre mandat

DECOLLAND, jeune, Le Teil (Ardèche)

DISCUTIS FINS. Vente directe sans intermédiaires. Envoi immédiat postal franco 3 kil. 35 fr.; 5 kil. 55 fr.; 10 kil. 95 fr. BANNELIER, 76, rue St-Sauvain, Marseille (B.-d.-R.).

A VENDRE

Matériel d'imprimerie, état de neuf; 1 machine en blanc à encre cylindrique, une pédale forte, 50 casses environ bien fournies, et caractères d'affiches, marbre, chassis, accessoires, etc. Ecrire à M. Triel, Agence Havas, Publicité, 8, Place de la Bourse, Paris.

Etude de **M. J. NIEUCEL**

HUISSIER

rue du Griffon à Figeac

Par acte sous signature privée en date à Figeac du 23 décembre 1918, enregistré à Figeac le 24 décembre 1918, fol. 96 C. 10, la dame Marie Pombrèche, modiste, rue Gambetta à Figeac, a vendu à M. Dart Jean, négociant à Figeac

rue Gambetta, son fonds de commerce de modes avec achalandage et clientèle, dont le siège est à Figeac maison Percot, rue Gambetta.

Cette première insertion est faite aux termes de la loi du 31 juillet 1913 et sera renouvelée huit jours après son date.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours qui suivront la deuxième insertion, au domicile élu, chez M. Nieucel, huissier à Figeac.

Pour première insertion :

J. NIEUCEL.

HORLOGERIE & ELECTRICITE

SONNERIES ELECTRIQUES

RÉPARATIONS, TRANSFORMATIONS

INSTALLATIONS

H. FABRE

40 et 12, rue Saint-James, CAHORS

A VENDRE

Voiture à 4 roues, 6 places, très bon état. S'adresser au bureau du Journal.

The SWBTHEART SOAP

SAVON DE MÉNAGE EXTRA

Demandez échantillons et prix

ETABLISSEMENT J. FOURRE, 120, r. Ferrari, Marseille.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir pipi au lit et hémorroïdes. Maison Durot N. 10, Nantes.

HALLS DE L'ALIMENTATION

50, Rue de la Bourse, LE HAVRE

Vente directe au consommateur TARIFFS sur demande

POSTAUX FRANCO toutes gares :

RAISIN DE CORINTHE 24 SALÉE

MORUE 3 k. 600 et 35 fr. 50

l'aise » monta de toutes nos poitrines vers les étoiles.

Une émotion puissante lui succéda. Nous nous rendions compte seulement que le train nous véhiculait vers la bataille, vers la mort peut-être; mais quelques-uns d'entre nous plaisantèrent, les autres se mirent à rire. On disputa des chances de succès et l'on reconnut qu'elles devaient être de notre côté; cette constatation nous donna du cœur.

Nous nous aperçûmes que nous prenions la direction de Belfort par l'embranchement sur lequel le train s'était engagé et, afin d'aller à la revanche comme à une fête, nous nous remîmes à chanter et à paviser le train des drapeaux et des fleurs qu'on nous avait donnés.

Le temps passe plus vite quand on chante. Belfort nous parut une ville déserte, abandonnée de tous les civils, mais encombrée de militaires de toutes armes. La gare, les poudrières, les forts étaient gardés militairement.

On nous fit prendre la direction d'un village voisin où fut rejoint un de nos bataillons qui y était cantonné; les avant-postes étaient établis déjà et fournis par cet autre bataillon.

Nous étions préposés à la défense du village en cas d'attaque.

Des troupes nouvelles arrivaient sans interruption, passaient comme l'eau d'un fleuve inépuisable et que

rien ne pourrait tarir. Ces troupes se répandaient de tous côtés et le visage de chaque homme était illuminé de la magnifique espérance que les réparations dues à la France depuis quarante ans allaient lui être données.

Nous sommes restés là jusqu'au 8. C'est là qu'on nous informa que la déclaration de guerre était une chose accomplie.

Nous sîmes aussi que des uhlans avaient eu l'impudence de venir réquisitionner des chevaux dans les villages Français voisins de la frontière et avaient été capturés.

Deux jours après la déclaration de guerre, on nous fit franchir la frontière.

Ce fut une minute d'émotion inoubliable. Le commandant de la troupe nous ordonna de mettre l'arme sur l'épaule droite et de prendre le pas cadencé pour rendre les honneurs à la terre d'Alsace. Il nous fit présenter les armes au poteau-frontière, déjà arraché par l'avant-garde.

Je m'étais proposé pour plusieurs patrouilles déjà, je m'avancais afin de m'offrir à mon lieutenant qui demandait des hommes de bonne volonté pour explorer un petit bois, en face de nous, que nous croyions occupé par les Allemands.

Un sergent se mit à notre tête et nous emmena.

Le bois était désert; mais à peine l'avions-nous traversé et cher-

chions-nous à voir ce qui se passait de l'autre côté que des coups de feu retentirent à quelques pas de nous et que notre sergent tomba la gorge traversée d'une balle. Une autre balle avait fait deux trous dans les pans de ma capote. Et deux dragons parmi ceux qui nous accompagnaient se sentirent blessés.

Nous demeurions stupéfaits, sous le coup d'une gêne et d'une impression douloureuses.

Notre capitaine, dès qu'il en fut informé, nous donna le spectacle de son grand cœur et de la profonde tristesse que l'accablait.

Ils m'ont tué un enfant, ils m'ont tué un enfant! répétait-il en pleurant; cependant que beaucoup d'entre nous unissaient leurs larmes aux siennes et que tous nous nous sentions portés vers ce noble et bon chef au cœur tendre par un élan spontané de réelle et solide tendresse.

Il faisait très chaud déjà. A neuf heures des balles passèrent au-dessus de nos têtes comme un essaim de mouches folles se prolongeant en d'aigres et ténu sifflements qui se terminaient par le bruit mat et sec que l'on fait en donnant une pichenette avec l'index sur une feuille de papier.

Nous venions de subir le baptême du feu.

Un homme dit, gouailleux : « Ce n'est que ça, la guerre ? Il n'y avait

vraiment pas de quoi se déranger. »

Immédiatement après cette agression, dont notre adjudant cherchait vainement les auteurs avec ses jumelles, on nous fit déployer et gagner un pli de terrain. Nous approchons à moins de trois cents mètres de la position ennemie; mais celle-ci débordera par les ailes, se retire.

Alors, nous recommençons à progresser et nous arrêtons à Danne-marie où les habitants nous font un accueil ému, nous apportent du vin, des sirops, de l'eau limpide, des rafraîchissements auxquels nous ne touchons qu'après en avoir reçu l'ordre. Nos officiers par crainte des surprises d'un ennemi aussi fourbe que féroce et redoutant que quelque traitre se fût glissé parmi les braves gens qui nous offrent la bienvenue, avaient fait analyser par le major les breuvages qui nous étaient présentés, avant de nous permettre d'y toucher.

Après la pause, nous avons traversé le village au pas cadencé et l'arme sur l'épaule pour nous diriger vers Altkirch que nous savions défendue par des forces ennemies considérables.

L'artillerie prit les devants au grand galop pour aller se mettre en batterie.

Nous pénétrons sous un bois ombragé et frais où les oiseaux se sont tus, où les mousses, les pervenches et les chèvrefeuilles ont eu un fris-

son de peur en nous voyant violer le

cher mystère où ils exhalaient leur âme odorante. Il nous eut été agréable de nous arrêter là, de penser aux jolis bois de Chevremont si frais et si embaumés, mais il fallait accomplir la haute mission qui nous avait été confiée.

Par une marche de deux kilomètres environ, nous exécutons un mouvement tournant pour prendre à revers les forces allemandes qui se sont dissimulées dans des carrières que l'artillerie inonde d'obus depuis un quart d'heure.

Tout à coup, nous recevons l'ordre de nous préparer à charger.

Je ne puis pas vous décrire l'émotion et le délire qui s'emparent de nous. Il nous semble que les dieux nous soutèvent, nous portent au moment où la musique attaque la « Marseillaise », où le drapeau déployé fait claquer ses plis et frissonner ses franges d'or.

Nous songeons aux ruées des héros, aux chevauchées fantastiques peintes dans les ciels des tableaux militaires de maîtres, où la Victoire entraîne des bataillons vers la gloire, et nous imitons ces bataillons.

Une fusillade forcée cherche à nous arrêter, mais nos clameurs, les accents de la « Marseillaise » nous ouvrent un passage à travers les balles.

Quelques-uns d'entre nous tombent, les autres enjambent leurs

corps pour se porter plus loin, pour

arriver la baïonnette dardée, effroyable et terrible sur l'ennemi que l'épouvante pousse à chercher son salut dans la fuite.

Les Allemands ont abandonné les carrières en y laissant des monceaux de cadavres, entassés par masses de huit ou de dix, pêle-mêle les uns sur les autres, écrasant de leur poids des agonisants, des blessés qui hurlent de douleur, appellent au secours ou supplient que nous ne les achevions pas.

Nos pas glissent sur le sol détrempé par les flots de sang.

Tout autour de nous, des yeux hagards nous regardent, écarquillés par l'épouvante, d'autres se ferment, d'autres sont éteints et nous regardent encore, comme des yeux de spectres, comme des yeux que l'âme a quittés et qui veulent voir encore, de l'au-delà, ce qui se passe de ce côté-ci de la vie.

Du sang nous a éclaboussés jusqu'au-dessus du genou. Avec nos manches retroussées, nos capotes ouvertes au col et dépoitrillées, avec nos faces poussiéreuses, sabrées d'entailles, gluantes de sang, nous avions l'air de bêtes fauves, de diaboliques enragés, de monstres surhumains assoiffés de meurtres et de sang.

(A suivre).

</